



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE WALLON

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

14^e Année — 1925
N^os 1-2

LIÈGE
Imprimerie H. Vaillant-Carmanne
Place St-Michel, 4

SOMMAIRE

Un appel aux Wallons (p. 1).

Notre orthographe (p. 3).

Archives dialectales. I. Le pain. *Come on cûhêve so Cwite a Lidje vîs 1870-1890* (dialecte de Liège), par M^{me} A. G... (p. 6). — *Come on cût è l'Ârdene* (dial. de Villers-Sainte-Gertrude), par Constant LECLÈRE (p. 11). — Notes par Jean HAUST (p. 16). — Trois dessins (pp. 7, 10, 16).

Le nom de Pecq, par G. FRAÎCHEFOND et J. FELLER (p. 24).

A propos d'un menu liégeois du XIV^e siècle, par A. BAYOT (p. 31).

Notes d'étymologie et de sémantique : w. don... don, intecèdon, têrchedon, par A. MARÉCHAL ; — anc. liég. *laskeye*, par J. HAUST.

Les préfixes *in* et *ex* en wallon, par J. FELLER (p. 41).

Nos dialectes et le « Französisches Etymologisches Wörterbuch » de W. von Wartburg, par J. HAUST (p. 50).

Livres et Revues, par J. FELLER (p. 56).

Communications reçues : 13^e liste (p. 61).

Le Bulletin du Dictionnaire — publication nouvelle (1906) de la Société de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de six francs au trésorier, M. Ch. STEENEBRUGGEN, 8, rue de Londres, Liège (**chèques postaux n° 102927**).

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants, de nos membres affiliés ou protecteurs.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *quinze francs* pour la Belgique, de *dix-huit francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui s'imposent une cotisation minima de *vingt-cinq francs* (étranger: 28 francs), sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de la Société.

Les treize premières années de ce *Bulletin* (1906-1924), sont en vente au prix de 75 francs. Chaque année séparément : 6 francs.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat.

Comité de rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST

Secrétariat : rue Fond-Pirette, 75, Liège

BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE WALLON

publié par la Société de Littérature wallonne

14^e année — 1925

N^os 1-2

Un appel aux Wallons ⁽¹⁾

La Société de Littérature wallonne (fondée à Liège en 1856) prépare de longue date un grand *Dictionnaire wallon* (DW) ou « Dictionnaire général des parlers romans de la Belgique », où il importe que soient représentées, autant que possible, toutes les variétés dialectales. La Commission du Dictionnaire fait appel aux Wallons qui pourraient lui donner des renseignements exacts sur leur dialecte ; elle leur demande de bien vouloir répondre à ses questionnaires. Pour l'aider utilement dans sa tâche, il faut connaître parfaitement le dialecte d'une localité et pouvoir, au besoin, interroger des personnes intelligentes, expertes dans un métier, n'ayant jamais ou guère quitté cette localité.

Le *Questionnaire français-wallon* comprend 2100 mots ou courtes phrases à traduire. Un premier cahier de 126 numéros est tiré à mille exemplaires. Pour éviter les frais inutiles, la suite, tirée à 600 exemplaires, ne sera expédiée qu'aux personnes dont les réponses au premier cahier présenteront une valeur sérieuse pour l'œuvre.

En outre, la Commission du Dictionnaire a publié douze *Vocabulaires-questionnaires* sur les mots wallons commençant par A. — Les correspondants qui n'y auraient pas déjà répondu peuvent les demander au Secrétariat (rue Fond-Pirette, 75, Liège).

(1) Cet appel a été tiré à part pour être répandu en Wallonie.

Pour répondre au *Questionnaire français-wallon* :

1. Ecrivez la traduction patoise dans la colonne en face du texte. Si des réponses demandent une explication supplémentaire, écrivez-la sur un feuillet à part, en rappelant le numéro de la question.
2. Plutôt que d'inventer, passez les questions qui ne vous suggèrent pas d'emblée une traduction convenable. Pour les mots français dont le sens exact ne vous est pas connu, consultez le dictionnaire français avant de répondre.
3. Veillez à rendre exactement la prononciation locale conformément à la notice suivante, ou en adoptant une graphie aussi phonétique que possible.
4. Dès que vous le pourrez, veuillez renvoyer, affranchi comme *papiers d'affaires*, le cahier avec vos réponses au Secrétaire, J. HAUST, rue *Fond-Pirette*, 75, Liège.
Veuillez aussi nous signaler, dans d'autres communes de votre canton, les personnes compétentes qui accepteraient de faire le même travail.
Quand nous aurons examiné vos réponses, un délégué se rendra chez vous pour préciser au besoin les renseignements reçus et pour noter exactement votre prononciation.

Si vous aimez votre terre natale, vous répondrez à notre appel.

La Commission du Dictionnaire wallon :

Auguste DOUTREPONT,
Jules FELLER,
Jean HAUST, secrétaire.

* * *

Les personnes qui s'intéressent au folklore wallon sont priées de demander les questionnaires édités par la Commission du *Musée de la Vie wallonne* (secrétariat : boulevard d'Avroy, 280, Liège). Le service leur en sera fait gratuitement.

Notre Orthographe

Ce système s'efforce de combiner dans de sages proportions les principes opposés du phonétisme et de l'étymologie ou de l'analogie française ; il note exactement les sons parlés, mais aussi, dans la mesure du possible, il tient compte de l'origine des mots, de la grammaire et de l'histoire de la langue (¹).

Voyelles pures

- a = ă bref : vèrdjale ; fame (verviétois ; = femme).
â ă long : âbe, âme (ardennais) ; diâle.
å intermédiaire entre ă et ô : åme ; comme dans l'angl. hall.
é ę bref : osté.
é ę long : forné (Robertville).
è ę bref : ïvîèr (Stavelot-Malmedy) ; norèt, tchafète.
ê ę long plus ou moins ouvert : fornê, tère (terre), fiér (fer).
e ne se prononce pas : prandjeleç ou prandj'ler ; blamée
(Stav.-Malm.), prononcez blamę ; blameye (liég.),
prononcez blämę (flambée).
e { ę bref : mesure (Robertville ; = mesure) ; ame (Per-
eu { wez ; = ami) ; leune (liég. ; = lune).
æ ę long : mär (verviétois ; = mur).
ä ę bref : rézäe (Robertville ; = rasoir).
eü ę long : rèzeû (Liège ; = rasoir).
i ę bref : ribote, ami, iviér, alez-i.
î ę long : ïvîèr (Stavelot-Malmedy) ; dj'irè, dj'î va.
o ę bref : ribote, norèt, èco, rowe.
ö ę long : ôle, cô.
ö intermédiaire entre ö et oû : cöp, pöve, tröye (namurois ;
= coup, pauvre, truie).

(¹) Pour plus de détails, voyez J. Feller, *Essai d'orthographe wallonne* (*Bull. Soc. Litt. wall.*, t. 41, fasc. 1, pp. 1-237), et *Règles d'orthographe wallonne* (*ibid.*, fasc. 2, pp. 45-46).

- ø long ouvert : èsse èl mðwe (Esneux).
u bref : lu, i prusse, luskèt.
û ñ long : rafûler.
ou ñ bref : tchénou, bouter.
oû ñ long : boûre, coûr.

Voyelles nasales

- an ð : prandjeler ; banne, ban-ne (prononcez *bän*).
in ð : pinde ; rin-ne (pron. *rëñ*) ; quelquefois -ain,
-ein, comme dans les mots français identiques :
main, plein, fontaine.
én é fermé nasal (Hainaut, Brabant) : bén, cwén.
on ð : ploumion ; èssonne, èsson-ne (prononcez *ësñn*) ;
pèrson-ne (Namur), mais : pèrsone (Liège).
un ð : djun (juin).

Semi-voyelles

- y toujours après une voyelle : hâye (haie), vèy (voir),
oûy (œil, aujourd’hui), payis (pays), poyon (poussin) ;
— y ou i après une consonne : diâle ou dyâle, tiêr ou
tyêr, popioûle ou popyoûle ; miète ou myète ; pa-
cyince, consyince.
w qwèri, awireûs, vwèzin, fwêrt, quatwaze, ewène, åwe. —
Nous n’employons jamais *oi*, qui est équivoque.

Consonnes

- b, p ; d, t ; f, v ; l, r ; m, n ont la même valeur qu’en français.
j, ch ont la même valeur qu’en français : chal (ici) ; chèrvî
(servir) ; grujale (verviétois ; = groseille).
dj prandjeler, dj'a, visèdje ; qui vou-djdju dîre ?
tch tchêt, bètch (bec), vatche.
h marque une forte aspiration : cohe, haper, oûhê, heûre
(grange ; secouer), home (écume) ; — mais : ome
(homme), eûre (heure), abit, iviêr.

- h fortement aspirée et légèrement mouillée (seulement à l'Est : Vielsalm, Robertville) : *hârdé* (étréché).
s, ss, ç, c, z s'emploient suivant l'analogie du français : pinser (penser), pieî (pincer), sot, sope (soupe) ; ravisier ou ravizer, rèseû ou rèzeû, masindje ou mazindje ; tûzer ; alans-i ; pacyince (patience ; nous n'employons jamais le *t* sifflant du français), lèçon, lim'çon, èmôcion, ocâsion ou ocâzion ; èssonne, rissemèler, ris'mèler.
gn *g* (n mouillée) : magnî ; lès gngnos (les genoux).
ly 1 mouillée : talyefûr (tailleur), gâlyoter (pomponner).
n, v ng, comme dans l'all. lang.

Remarques. — 1. Sauf *ss*, la consonne n'est doublée que dans les rares cas où elle se prononce double : elle ènn' ala, dji coûrrè (je courrai), i moûrreût (il mourrait), qui vou-djdju dire ?

2. Nous marquons de la minute (') toute consonne finale qui se prononce alors que, dans le correspondant français, elle reste muette : prèt' (prêt), fris' (frais), nut' (nuit), i mèt' (il met), toûbac' (tabac), gos' (goût), arès' (arrêt), èstin' (étaient).

3. La consonne douce finale se prononce forte à la fin de l'expression ou devant une consonne initiale forte : il èst pauve (= *pôf*) ; i veût dobe (= *dôp*) ; on grand manèdje (= *manôtch*) ; on pauve timps (= *pôf*). Elle reste douce devant une initiale vocalique (on pauve èfant) ou devant une consonne initiale douce (ine pauve djint).

4. L'apostrophe s'emploie pour remplacer une voyelle élidée : i n' dit rin ; dj'ènnè vou ; quî 'nnè vout ? ; èco 'ne feye ; prandj'ler ou prandjeler ; doûç'mint ou doûcemint.

5. Nous écrivons : il è-st-èvôye (pron. *ëstë*) ; il èst pris (pron. *ëpri*) ; il a-st-avou ; mi-åme (pron. *myâm*) ; ti-éye (pron. *tyëy* : ardennais ; = ton aile) ; lès-éles (liég. = les ailes).

6. On aura recours au système phonétique toutes les fois qu'il sera nécessaire.

ARCHIVES DIALECTALES

LE PAIN

I. Come on cûhéve so Cwîte, a Lîdge, vès 1870-1890

(Dialecte de Liège)

Dji vin d'aler qwèri m' moûnêye amon R... drî l' Palâ. Po mès dî kilos d' farène on m'a fêt payî treûs francs trinte çans'. Vola l' dobe zérô a dîh-ût çans', èco r'monté d'ine çans' so l' samainne passêye ! Si çoula deûre, dji n' sé wice qu'on-z-irè !

5 *Alans-n' asteûre qwèri nosse lèveûre al brèssene dèl Vâ-m'neûte. Po cinq' çans' di drinhèle, li vi Colas m' rimplirè on grand pintê disqu'â bwérd.*

10 *Cinq-eûres â matin : il èst tins di s' lèver, ca fât cûre oûy. Divant dè d'juner, dî'aprestêye mi lèvain. Èl mè, mètowe èl couhène, bin d'aplomb so deûs tcheyîres qui s' riloukèt, dji vûde mi farène èn-on hopê. Al copête dè hopê, dji fê 'ne lâdjé potale wice qui dî' vûde li lèveûre qui dî'a racléri avou dèl tène êwe. Dji mahe lèdjîr'mint*

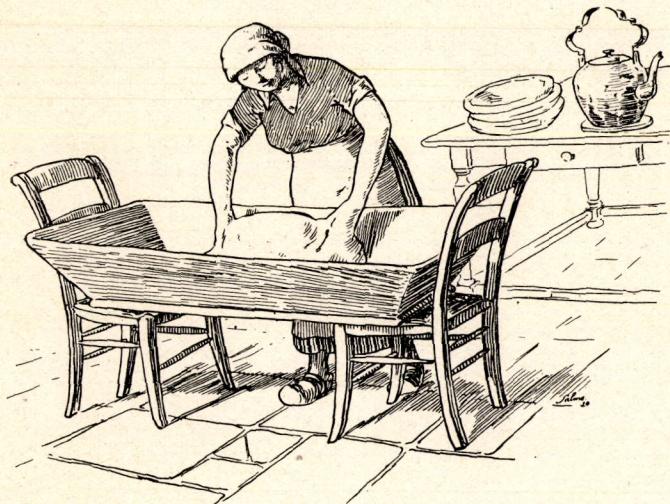
I. COMME ON CUISAIT (LE PAIN) sur COINTE, A LIÈGE, VERS 1870-1890.

Je viens d'aller chercher ma farine chez R... derrière le Palais. Pour mes dix kilogs de farine on m'a fait payer 3 fr. 60. Voilà le double zéro à 36 centimes, encore haussé de deux centimes sur la semaine passée ! Si cela dure, je ne sais où l'on ira !

Allons maintenant chercher notre levure à la brasserie du Val-Benoit. Pour deux sous de pourboire, le vieux Nicolas me remplira une grande demi-pinte jusqu'au bord.

Cinq heures du matin : il est temps de se lever, car il faut cuire aujourd'hui. Avant de déjeuner, j'apprête mon levain. Dans la maie, mise dans la cuisine, bien d'aplomb sur deux chaises qui se regardent, je verse ma farine en un tas. Au sommet du tas, je fais un large creux où je verse la levure que j'ai éclaircie avec de l'eau tiède. Je mêle légèrement ce brouet-là

15 *ç' brouwèt la avou on pô dèl farène èt pwis dji heû m' sètch al moûnèye so l' lèvain. Al copète dji fê 'ne lèdjire creûs. Vola l' lèvain fêt. Dj'aspôye l'èk'nèye droviète so lès deûs bwérds dèl mî, èt d'ssus dji stâre mi sètch al farène. Vo-m'-la tranquile po treûs bons qwârts d'eûre.*



Pétrissage de la pâte dans la maie
Cliché du « Musée de la Vie Wallonne »

20 *Di tins-in tins, dji lîve li sètch po vèy si m' lèvain monte (ou s' fêt). Vola lès-oûys qui k'mincèt-st-a bouyeter å-d'-triviès dèl lèdjire coûce di farène ; vola l' lèvain qui trawé li hopê èt qui coûrt tot-avå l' mî. Il èst tins dè prusti.*

avec un peu de farine et puis je secoue mon sac à farine sur le levain. Au sommet je fais une croix légère. Voilà le levain fait. J'appuie la tenaille ouverte sur les deux bords de la maie, et dessus j'étale mon sac à farine. Me voilà tranquille pour trois bons quarts d'heure.

De temps en temps, je lève le sac pour voir si mon levain monte (*ou se fait*). Voilà les yeux qui commencent à bouillonner au travers de la légère couche de farine ; voilà le levain qui trouve le tas et qui coule partout dans la maie. Il est temps de pétrir.

A costé dèl mē, al pwèrtēye dèl main, dj'a métou 'ne grande cok'mår di tène éwe wice qui dj'a vûdî deûs grozès pougnèyes di sé. Dji sin-st-avou m' deât si elle è-st-a l'idèye èt, p'tit-a p'tit, dj'amouyèye li farène tot l' mahant avou l' levain. N'alans-n' nin trop reû di sogne dè « fé sainte Marèye èl mē ». Vola l' farène tot-amouyèye ; kiminçans-n' a prusti.

Lès pogn sérés, djèls-èfonce onk après l'ôte èl pâsse qui m' plaque ñs deûts ; elle s'aplatih, djèl rilîve, dji prustih, djèl rilîve co, tant-èt 30 tant qu'i n' dimeûtre pus nole gribiose. Mi pâsse divint ûnèye, elle ni m' plaque pus ñs deûts ; vo-l'-la fête. Djèl rèscoule èl cwène dèl mē èt dj' l'acoûve dè sètch èt dè cofteû a ristinde, qui tchâfèt d'vant l' feû dispôy on bon moumint.

Vola ine eûre qui m' pâsse live. Po d'zos l' cofteû, elle monte tot bë doûcemint. Vos diriz on gros cossin, là, èl cwène dèl mē. Divins on qvârt d'eûre, vint munutes tot-ñ pus, elle sèrè bone. So l' tins qu'èle finih dè lever, aprèstans-n' nos catwères èt s' boutans-n' li feû è fôr.

Treûs grozès moussâdes sont d'loyèyes è mitan ; dji mèt' li feû a 'ne pitite twèrtchète di strain, èt djèl tchoûke, avou l' rave, divins lès

A côté de la maie, à portée de la main, j'ai mis un grand coquemar d'eau tiède où j'ai versé deux grosses poignées de sel. Je sens avec mon doigt si elle est à souhait et, petit à petit, je mouille la farine en la mêlant au levain. N'allons pas trop vite de peur de mettre trop d'eau. Voilà la farine tout humectée ; commençons à pétrir.

Les poings serrés, je les enfonce l'un après l'autre dans la pâte qui me colle aux doigts ; elle s'aplatit, je la relève, je pétris, je la relève encore, tant et tant qu'il ne demeure plus aucun grumeau. Ma pâte devient unie, elle ne me colle plus aux doigts ; la voilà faite. Je la recule dans le coin de la maie et je la recouvre du sac et de la couverture (qui sert) à repasser (le linge), qui chauffent devant le feu depuis un bon moment.

Voilà une heure que ma pâte lève. Sous la couverture, elle monte tout doucement. Vous diriez un gros coussin, là, dans le coin de la maie. Dans un quart d'heure, vingt minutes tout au plus, elle sera bonne. Tandis qu'elle finit de lever, apprêtons nos panetons et mettons le feu au four.

Trois gros fagots sont déliés au milieu ; je mets le feu à une petite torchette de paille, et je la pousse, avec le râble, dans les bois bien secs

40 *bwès bin sètch qu'èsprindèt come dès brocales. P'tit-a p'tit, vola li d'zeûr dè fôr qui rodjih, pwis qui k'mince a blanki ; à coron, a dreûte, a gôche, dji tchoûke lès bwès blamants po qui l' fôr s'estchâfe tot-avå : i sèrè vîte a pont.*

45 *Li pâsse èst lèvye a ras' dèl mè ; elle èst tote kifâlyeye ; c'est l' mou-mint dè mérî (lès pans). Avou l' grand coûte d' couhène, dji côpe on bon bokèt d' pâsse èt, so l' cwène dèl tâve bin prôpe èt bin poûsseléye di farène, dji mérèye mi pan abèyemint. Dj'ennè fê ainsi doze bës gros, qui dj' mèt al tére, divant l' feû, divins lès catwéres bin rèshandis èt bin poûsselés. Asteûre, i fât fê l' bot'roûle. Avå nos-autes, on p'tit valèt qui fêt l' botroûle dès pans pwète boneûr al cûhaye : houkans-n' don l' gamin dèl wèzène po qu'èl vinse je.*

50 *So l' tins qu' lès pans lîvront co on pô, loukans-n' nosse feû èt s' vèyans-n' s'il èst bin tchôd tot-avå. Tos lès bwès sont broûlés èt l' pavé dè fôr èst rimpli di p'tits hopés d' bruzus. Avou l' râve, dji hém'léye li fôr, c'è-st-a dîre dji stâre lès bruzus tot-avå l' pavé ; pwis dj'élzès rassètche al gueûye èt dj' done abèyemint on côp d' mate hoûvion po ramasser lès poûfrins. Li d'zeûr, li pavé, lès costés sont*

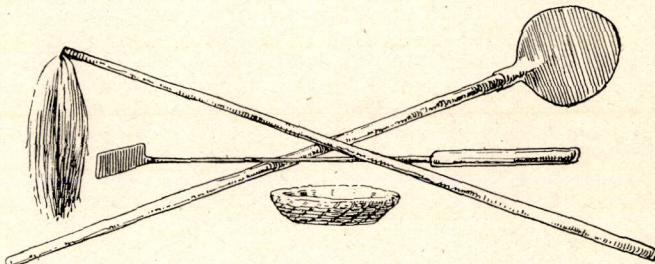
qui s'allument comme des allumettes. Petit à petit, voilà le dessus du four qui rougit, puis qui commence à blanchir; au fond, à droite, à gauche, je pousse les bois flambants pour que le four s'échauffe partout : il sera vite à point.

La pâte est levée jusqu'au bord de la maie ; elle est toute fendillée ; c'est le moment de tourner les pains. Avec le grand couteau de cuisine, je coupe un bon morceau de pâte et, sur le coin de la table bien propre et bien poudrée de farine, je tourne mon pain rapidement. J'en fais ainsi douze beaux gros, que je mets à terre, devant le feu, dans les panetons bien réchauffés et bien poudrés. A présent, il faut faire le « nombril ». Dans nos parages, un petit garçon qui fait le nombril des pains porte bonheur à la fournée : appelons donc le gamin de la voisine pour qu'il vienne le faire.

Pendant que les pains lèveront encore un peu, regardons notre feu et voyons s'il est bien chaud partout. Tous les bois sont brûlés et le pavé du four est rempli de petits tas de braise. Avec le râble, j'étale la braise sur tout le pavé du four ; puis je la ramène à la gueule (= bouche du four) et je donne rapidement un coup d'écouillon humide pour ramasser

tot blances ; li fôr brazih, mi vizèdje ossi. Li fôr èst prèt : il èst tins d'èforner.

60 *Lès pans ont si tél'mint rinflé qu'on n' veât câzî pus l' bo'troûle. So l' forneûse, aspoiyèye d'on costé so l' gueûye dè fôr èt d' l'ôte so on plat-stok bouté è meûr, dji r'toûne on catwère, dj'aplatih lèdfîr'mint l' pan d'ssus, pwis djîl tchoûke à coron dè fôr. Lès onze ôtes sîvèt rad'mint èt dj'èlzès mèt' di manître qu'i n' si djondèsse nin: i séront st-ainsi pus ronds èt pus bês. Pwis dji mèt' li covièke, qui dj'astan-ceneye avou l' râve. Disconte, dji r'tchoûke tos lès bruzus.*



Paneton. Pelle à enfourner Râble. Écouvillon.

Cliché du « Musée de la Vie Wallonne »

Dî munutes après, dji droûve tot doscémint 'ne pitite crèveûre à covièke. Lès pans n' sont ni r'toumés ni hapés ; i sont dim'nous tot rossês. Diu mèrci, dji n'ârè ni bâyeûres ni couss d' tchapê ! Dji

la poussière. Le dessus, le pavé, les côtés sont tout blancs; le four est brûlant, mon visage aussi. Le four est prêt : il est temps d'enfourner.

Les pains se sont tellement gonflés qu'on ne voit quasi plus le nombril. Sur la pelle à enfourner, appuyée d'un côté sur la gueule du four et de l'autre sur une patte (espèce de clou) fichée dans le mur, je retourne un paneton, j'aplatis légèrement le pain dessus, puis je le pousse au fond du four. Les onze autres suivent rapidement et je les mets de manière qu'ils ne se touchent pas : ils seront ainsi plus ronds et plus beaux. Puis je mets le couvercle (du four) que j'étançonne à l'aide du râble. Tout contre, je pousse toute la braise.

Dix minutes après, j'ouvre une toute petite fente au couvercle. Les pains ne sont ni retombés ni brûlés ; ils sont devenus tout roux. Dieu merci, je n'aurai ni hernies ni « euls de chapeau » !

70 r'mèt' li covièke d'aplomb. Lès pans vont-st-ainsi cuire ine eûre. So
ç' tins la, alans-n' grèter nosse mê èt r'mète li manèdje a pont.

Volà 'ne grosse eûre passée : il est tins dè d'forner. Lès pans odèt
fameûs'dimint bon ! Dj'èlzès sétche onk après l'ôte foû dè fôr. Avou
m' deût, dji bouhe on p'tit còp po d'zos po vèy s'i sont cûts assez :
75 i sont-st-a l'idèye. Dj'èlzès d'poûsseléye avou li p'tite hov'lète qui
n' chèv qu'a coula, èt dj'èlzès mèt' so crèse divins 'ne grande banse
âs draps. Qwand i sont bin r'freûdis, dj'èlzès pwète èl câve, wice qu'i
sont mètous so 'ne plantche pindowe â plantchî.

Dj'a dè pan po ût djoûs.

Alice G...

II. Come on cût è l'Ârdène

(Dialecte de Villers-St-Gertrude)

Djans, hay ! apontians-nos po jé l' pâsse !

On-z-apwète li mê : si èle n'est nin monteye so dès pîs, on l' lêt
r'pwèzer so deûs tchèyîres. On va qwèri dèl farène èl houtche avou one
banse di strain, qu'on rimplih a-tot poûhant avou on poûheû. On

Je remets le couvercle d'aplomb. Les pains vont ainsi cuire une heure.
Entre-temps, allons rácler notre maie et remettre le ménage à point.

Voilà une grosse heure passée : il est temps de défourner. Les pains
sentent fameusement bon. Je les tire l'un après l'autre (hors) du four.
Du doigt, je frappe un petit coup en dessous pour voir s'ils sont assez
cuits : ils sont à souhait. Je les époussette avec la petite brosse qui ne sert
qu'à cela, et je les mets (sur crête =) debout dans une grande corbeille
à linge. Quand ils sont bien refroidis, je les porte à la cave, où ils sont
mis sur une planche suspendue au plafond.

J'ai du pain pour huit jours.

II. COMME ON CUIT (LE PAIN) EN ARDENNE.

Allons, haïe ! apprêtions-nous pour faire la pâte !

On apporte la maie : si elle n'est pas montée sur des pieds, on la laisse
reposer sur deux chaises. On va quérir de la farine dans la huche avec
une corbeille de paille, qu'on emplit en puisant avec un « puisoir ». On

- 5 *vûde li farène èl mē. On fêt one potale al copète dè hopê d' farène, èt c'è-st-è ç' potale la qu'on vûde li brouwèt qu'on-z-a fêt a-tot ramouyant l' lèvain ou bin avou dèl lèvâtre qu'on-z-a mahî avou dèl tiène èwe. Po l' djoû d'enê, on-z-a dès sètchès lèvâres, mins 'l a one pitite hinéye qu'on n'aveût mây qui dès frêhes.*
- 10 *On-z-aspèhîh ci lawèt la tot-z-î k'mahant dèl farène qu'on prind a pougnéyes ; pwis, qwand çoula è-st-assez spès, on vûde dèl tiène èwe ou dè lècê èl potale qu'on-z-a alârdji. Dès'métant qu'on vûde a p'tits trûtchons, li cisse qui fêt l' pâsse atape dès grâjléyes di farène èt èle kimâhe tot çoula d'jusqu'a qui ç' seûye bin aspèhi.*
- 15 *Adon i fât prusti. Po çoula, on travaye li pâsse tot-z-î èfonçant sès deûs pogn cloyous èt tot sémant dèl farène tot-avâ ; on ramasse li pâsse èssonle, on l' bat avou l' pâme dèl main d'jusqu'a tant qu'èle seûye a pont, ni trop mole ni trop dore, èt qu'èle seûye bin r'hoûzéye èt bin loyéye. Après çoula, on stind on linçou so l' mē èt on lêt lever l' pâsse ; è l'ivièr, on pwète sovint l' mē tot près dè feû.*
- 20 *Dès'métant qui l' pâsse lîve, on boute li feû è for. Po-z-avou åhi, i fât d'abôrd tchôkî è for deûs' treûs fagots di spènes bin sètches èt,*

verse la farine dans la maie. On fait un creux au sommet du tas de farine, et c'est dans ce creux-là qu'on verse le brouet qu'on a fait en mouillant le levain ou bien avec de la levure qu'on a mélangée avec de l'eau tiède. Aujourd'hui, on a de la levure sèche ; mais il y a un petit temps (qu')on n'avait jamais vu que de la levure humide.

On épaisseit ce brouet-là en y mélangeant de la farine qu'on prend à poignées ; puis, quand c'est assez épais, on verse de l'eau tiède ou du lait dans le creux qu'on a élargi. Tandis qu'on verse à petit jets, celle qui fait la pâte y jette de grosses poignées de farine et elle mélange le tout jusqu'à ce que ce soit bien épaisse.

Alors il faut pétrir. Pour cela, on travaille la pâte en y enfonçant les deux poings fermés et en semant de la farine partout ; on ramasse la pâte (ensemble =) en un bloc, on la bat avec la paume de la main jusqu'à ce qu'elle soit à point, ni trop molle ni trop dure, et qu'elle soit bien gonflée et bien liée. Après cela, on étend un drap de lit sur la maie et on laisse lever la pâte ; en hiver, on porte souvent la maie tout près du feu.

Tandis que la pâte lève, on allume le four. Pour avoir (le travail) aisément, il faut d'abord pousser dans le four deux (ou) trois fagots d'épines bien

avou one pitite twèrtchète di strain, on-z-a so l' còp dè feû. I fât bin loukî à feû, po qu'i seûye toudi èn-alèdje èt qui l' for seûye tchâfè
tot-avå. Qwand l' hâri dè fa di spènes ou dè fagot èst broûlêye, on stâre
lès bwès èspris avå l' dègn, èt i fât bin loukî qu'i-gn-âye toudi dè feû
à coron dè for. Ainsi lès blames lètchèt l' cou dè for èt li d'zeûr, èt
s' rim'nèt foû po l' gueûye. Qwand l' for kimince a èsse tchôd èt qui
l' dègn èst covrou d' bruzis, on-z-år'hine avou on forgon. Li forgon
è-st-one bone reûde bardahe qui sièv a forguiner, c'è-st-a dire a
d'zan-n'ner lès bwès avå l' for, èt a år'hiner, c'è-st-a dire a bin èwaler
lès bruzis tot-avå l' dègn. On s'abat qui l' for èst tchôd qwand li d'zeûr
èst câzi blanc èt qui l' fond r'glatih. Il èst tins dè loukî a s' sogne èt
dè n' nin aler trop près dèl gueûye dè for, ca il avole co bin dès viv'lètes
35 èt pwis i hanse tchôd qu'il arèdje èt on s' f'reût co bin hati (ou haper)
lès dj'vès.

So ç' tins la, l' pâsse èst bin lèvye èt, dès'mètant qu'on-z-aprustêye
lès pans, on-z-apontêye li for. Avou on rave, on-z-assètche lès bruzis
al gueûye dè for, pwis on lès prind avou l' fornâre èt on lès tape è

sèches et, avec une petite torchette de paille, on a sur-le-champ du feu. Il faut bien veiller au feu, pour qu'il soit toujours en train et que le four soit chauffé partout. Quand la hart du faisceau d'épines ou du fagot est brûlée, on ép'nd les bois allumés sur l'aire, et il faut bien prendre garde qu'il y ait toujours du feu au bout du four. Ainsi les flammes lèchent le fond du four et le dessus, et reviennent dehors par la (gueule =) bouche. Quand le four commence à être chaud et que l'aire est couverte de braise, on égalise avec un fourgon. Le fourgon est une bonne perche bien roide qui sert à fourgonner, c'est-à-dire à éparpiller les bois dans le four (t à bien égaler la braise sur toute l'étendue de l'aire. On s'aperçoit que le four est chau! quand le dessus est presque blanc et que le fond scintille. Il (est temps =) s'agit de prendre garde et de ne pas aller trop près de la bouche du four, car des étincelles peuvent voler vers vous et puis il en sort un souffle chaud à l'excès et on pourrait se faire roussir les cheveux.

Entre-temps, la pâte est bien levée et, tandis qu'on apprête les pains, on met le four à point. Avec un râble, on retire la braise à la bouche du four, puis on la prend avec la pelle à enfourner et on la jette dans le trou

40 trô qu'est d'zos l' for. Pwis on heûve li for avou on hoûvion, qu'est-on grand ramon d' djunièsse avou one longue cawe (ou manche) èt qu'on-z-a bin sogne dè trimper d'vant dèl tchôkî è for. On k'mince a hover po à coron èt so lès costés, po rassètchî lès bruzis so li d'vant. On lêt tot près dèl gueûye on p'tit hopê d' bruzis.

45 Dès'métant, on-z-a apontî l' fornêye.

On d'côpe li pâsse a fêt a bokêts èt on lès rôle so one tâve la qu'on-z-a stâré dèl farène, pwis on lès mèt d'vins lès mèzâres (ou vanâres) di strain. Qwand on-z-a tot jêt, on mèt l' fornâre so l' gueûye dè for, èt on-z-i d'vièsse lès pans qu'on-z-èfornêye a-tot k'minçant po li drî 50 èt lès costés. I fât bin loukî qu'i n' si djondèhe nin, ca çoula lès f'reût brotchî. Si on-z-a dès foûmes, c'est co pus-âhi, mins on dit qu' lès pans ni s' sèwèt nin si bin qu' so l' dègn. Qwand l' cûte è-st-è for, on rassètche lès bruzis a l'intrême, pwis on mèt l' covra. Qwand lès pans sont cuits, on lès r'tire avou l' fornâre, èt on lès lêt r'freûdi ; 55 pwis on lès hov'têye ou on lès breûstêye divant d' lès pwérter èl câve.

Il arrive qui l' cûte ni rèyussihe nin. C'est qwand l' for n'est nin bin

qui est sous le four. Puis on balaie le four avec un écouvillon, qui est un grand balai de genêt avec une longue queue (*ou manche*) et qu'on a bien soin de tremper avant de le pousser dans le four. On commence à balayer par le fond et les côtés, pour ramener la braise sur le devant. On laisse tout près de la bouche un petit tas de braise.

Cependant, on a apprêté la fournée.

On découpe la pâte en morceaux au fur et à mesure et on roule ces morceaux sur une table où l'on a étendu de la farine, puis on les met dans les mesures ou « vannures » (= panetons) de paille (tressée). Quand on a fini, on met la pelle à enfourner sur la bouche du four, et on y renverse les pains qu'on enfourne en commençant par le fond et les côtés. Il faut bien veiller à ce qu'ils ne se joignent pas, car cela les ferait (brocher =) crever. Si on a des formes (métalliques), c'est encore plus aisé, mais on dit que les pains ne perdent pas aussi bien leur humidité que sur l'aire. Quand la cuite est dans le four, on retire la braise à l'entrée, puis on met le couvercle. Quand les pains sont cuits, on les retire avec la pelle à enfourner, et on les laisse refroidir ; puis on les époussette ou bien on les brossé avant de les porter dans la cave.

Il arrive que la cuite ne réussisse pas. C'est quand le four n'est pas

tchâfè, ou qu'on-z-a dèl jarène di grain r'djermé ou qu'a stou molou après dè r'djermé. Minne qwand l' crosse èst bèle, li miyète èst crowe, èt lès pans sont co bin boh'tés qwand i-gn-a on vûde inte li miyète èt 60 li d'zeûtrainne crosse.

À viyèdje, i fât dè pan r'pahant, mins al vêye on-z-a pè-tchî dè lèdjîr' pan ; seûl'mint, il èst trop hol po l' ci qui travaye : ci n'est qu' dè mitchot.

65 S'i d'meûre trop pô dèl pâsse po fé on gros pan, on 'nnè fêt on tortê po l's-èfants. Di tins-in tins, on mèt al mítan one pome, èt c'è-st-one râbosse.

70 Qwand c'est l' fièsse, on fêt dèl dorèye. On fêt moûre pus blanc, ou on bottîye li jarène divins on crîle ou on botioû, èt on fêt l' pâsse à lècê. On-z-aplatih li pâsse avou on rôleû, pwis on l'adjustêye so lès platènes qu'on-z-a mètou tchâfer èt qu'on-z-a ècrâhî avou one coyn-ne. On pice lès bwèrds èt pwis on stâre so l' pâsse seûye-çu dè riz ou dè côrin qu'on-z-a fêt avou dès këtches ou dèl poumâde. Si on l' racoûv're di pâsse, c'è-st-one tâte ås pommes.

Divins lès sâhons èt surtout al râyâye, on fêt pus vol'tî dèz gozås,

assez chauffé, ou qu'on a de la farine de grain (re)germé ou qui a été moulue avec du (re)germé. Même quand la croûte est belle, la mie est crue, et les pains peuvent encore être caverneux quand il y a un vide entre la mie et la croûte supérieure.

Au village, on fait du pain nourrissant, mais à la ville on (a plus cher =) préfère du pain léger ; seulement il est trop peu consistant pour celui qui travaille : ce n'est que du gâteau.

S'il reste trop peu de pâte pour faire un gros pain, on en fait un « tourteau » pour les enfants. De temps en temps, on met au milieu une pomme, et c'est une *râbosse*.

Quand c'est la fête, on fait de la (dorée =) tarte. On fait moudre plus blane , ou on blute la farine dans un écrible ou un blutoir, et on fait la pâte au lait. On aplatis la pâte avec un rouleau, puis on l'ajuste sur les platines qu'on a fait chauffer et qu'on a graissées avec une couenne. On pince les bords et puis on étend sur la pâte soit du riz, soit de la marmelade qu'on a faite avec des poires tapées, soit de la compote. Si on la recouvre de pâte, c'est une tarte aux pommes.

Dans les (saisons =) travaux agricoles et surtout à l'arrachage (des

75 qui sont pus longous èt pus rinflés, ronds d'on costé èt dreûts d' l'ôte,
avou dès bokèts d' pomes divins èt dès corintènes.

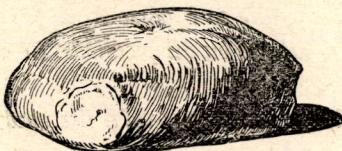
Divins l' tins, lès fiyoûs èt lès fiyoûles alint à Noyé qwèri d'lé leû
pârin èt leû mårène leû cougnoû : c'esteût on longou gatô, gros al
mitan èt qu'ènn' aléve a bètchète dès deûs costés.

Constant LECLÈRE

Notes

Sur la fabrication du pain en Wallonie, on peut voir l'étude de folklore de M. Lucien Maréchal, *La Boulangerie namuroise* (parue dans les « Enquêtes du Musée de la Vie wallonne », octobre 1924-janvier 1925 ; tirée à part dans les « Archives

wallonnes », n° 2, Liège 1925 ; 24 pp.) et le beau poème de Henri Simon, *Li pan dè bon Diu* (Éditions de la « Vie wallonne », 1924 ; rue St-Mathieu, 12, Liège ; 62 pp., 5 fr.).



Le pain

Cliché du « Musée de la Vie Wallonne »

s'élève au sud de Liège. La graphie *Cointe* est moderne ; étymologiquement, il faudrait écrire *Qwinte* ou *Cwinte* (du latin *Quinta*) ; on trouve ce lieu dit cité dès 1401 sous la forme « sur Quinte » ; cf. Gobert, *Rues de Liège*. — Le w. dit *so Cwinte* ou *so Cwite* : la nasale *in* tonique ou protonique, pro-

pommes de terre), on (fait plus volontiers =) aime mieux de faire des chaussons (*gozâs*), qui sont plus allongés et plus renflés, ronds d'un côté et droits de l'autre, avec des morceaux de pomme dedans et du raisin de Corinthe.

Dans le temps, les filleuls et les filleules allaient à la Noël querir chez leur parrain et leur marraine leur *cougnoû* : c'était un gâteau allongé, gros au milieu et pointu des deux côtés.

venant du latin *in* entravé, se réduit fréquemment à *i*: *tide*, teindre ; *distide*, éteindre ; *liçou*, linceul ; *cicwème*, quinqua-gesima (Pentecôte) ; *picon*, pinson ; *tot fi seû*, tout fin seul. En verviétois, elle se réduit régulièrement à *é*.

1. *moûnêye* (latin * *molinata*; anc. franç. *monee*, *moulnee* = mouture) désigne proprement la quantité de blé que le particulier fait moudre en une fois chez le meunier, puis la provision de farine pour la cuisson d'une semaine : *dj'a cût 'ne grosse moûnêye cisse samainne*. À la campagne, c'est l' *tchesson* (ou *tchessant*) qui *tchèsse lès moûnêyes po l' molin*, c'est le charretier du moulin qui « chasse » (= va chercher) le blé chez les particuliers et qui leur rapporte la farine.

3. La farine dite « zéro » ne contient plus de son ; le « double zéro » est encore plus pur ; il y a même aujourd'hui le « triple zéro » ; *li zérô*, c'est *dél blanke farène sins laton* ; *li dobe zérô*, c'est *co pus blanc èt pus fin* ; *li tripe*, c'est-à-dire mis.

5. *alans-n'* est proprement la forme interrogative (« allons-nous ? ») qui perd son accent pour devenir un impératif adouci. J'ai déjà noté ce tour à Ste-Marie-Geest (*Bull. Dict. w.*, 1912, p. 117) et à Court-St-Etienne. Nos grammaires liégeoises ne l'ont point signalé. D'après notre auteur, on peut aussi employer l'impératif *alans*, mais cette forme lui paraît moins polie, moins élégante ; il préfère l'autre, qui se trouve encore dans notre texte aux lignes 25, 37, 50, 52, 53, 71. | Aujourd'hui, *on cût* (« on cuit » = on fait le pain) *al sétche lèveûre*, à la levure sèche, en poudre (voy. le texte II, ligne 8). Naguère, — c'est le cas dans notre texte, — on employait *dél frèhe lèveûre* ou *lèveûre di brèssène*, de la levure humide de brasserie, qui, elle-même, avait remplacé l'ancien levain. *Divins l' tins, on cûhéve à lèvain* ; *c'èsteût on bokèt d' pâsse del cûhéye di d'vent, qu'on mètéve so on platé èl câve po l' cûhéye d'après* ; *on d'veve adon, li djoû di d'vent, je l' lèvain* : jadis, on « cuisait » au levain ; c'était un morceau de pâte conservé de la cuisson précédente, qu'on avait mis sur un plateau dans la cave pour la cuisson

prochaine ; on devait alors, la veille, « faire le levain », c'est-à-dire diluer ce morceau, avec un peu de farine, dans de l'eau tiède. On laissait lever pendant la nuit cette « base de la pâte », avant de la mêler à la masse de la farine à pétrir. Dans certains villages, cette opération préalable s'appelait *fé sop'rèce* (dérivé de *soper* « souper », au sens archaïque de « tremper ») ; à Liège, on disait : *fé l' lèvain*, expression qui subsiste pour désigner l'opération décrite aux lignes 8-14. Voy. aussi II, note 10.

11. Cette *potale* s'appelle en fr. *fontaine* : « creux ménagé dans un coin du pétrin pour y délayer la farine avec le levain ».

19. D'après notre auteur, au fr. « couche » répondent trois formes en liégeois : *ine coûce* (de couleur, de vernis, de farine, de mortier, etc.) ; *fé sès coûches* (accoucher), *fâsse coûche*, *ine coûche* (de houille dans la mine) ; enfin, en terme de jardinage, *coûtche* (d'asperges), *dèl salâde di coûtche*.

21. *prusti* (pétrir) ou *fé l' pâsse* (faire la pâte, ligne 31) dans la maie, c'est la deuxième opération.

26. « Faire sainte Marie dans la maie » = mettre trop d'eau dans la farine pour faire la pâte. Avec de légères variantes (« faire Marie... », « mettre sainte Marie... »), cette curieuse expression est répandue en Wallonie depuis Malmedy jusqu'à Chapelle-lez-Herlaimont (arr. de Charleroi) ; à Fauvillers (sud de Bastogne), j'ai noté *foute saint Pière al mē*. A l'extrême ouest (arr. de Soignies, Ath, Mons, Tournai), on dit communément « noyer le meunier ». L'autre expression ferait-elle allusion aux larmes abondantes de sainte Marie et de saint Pierre ?

34. *tot bê doûcement* (« tout beau doucement ») ; on dit aussi, mais plus rarement *tot bin* (« bien ») *doûcement*.

37. Le liégeois *catwère* (-ère à Seraing), s. m., désigne le paneton ou corbillon de paille où l'on dépose le pain avant de l'enfourner. Le mot est emprunté du montois *catware*, s. f., et répond littéralement au liég. *tchèteûre* « ruche de paille tressée » (du latin **captôria*; sens général : « récipient »). L'auteur nous dit que Stoumont est le pays des *catwères*. Dans ce village

du canton de Stavelot, comme ailleurs dans nos Ardennes, on fabriquait des panetons et autres récipients en paille tressée ; mais le paneton s'appelle à Stoumont *vanète* (« petit van »), comme à Vielsalm, Wanne, Chénée, Jupille, *wanète* à Malmedy ; *vanère* ou *mèzère* à Villers-Ste-Gertrude ; *boh'nète* à Esneux, Sprimont, Aywaille, Harzé, Ferrières, Tohogne, etc. Aujourd'hui on emploie communément des récipients de tôle, qu'on appelle *wagon* ou *vagon* ; *foûme* (« forme ») à Villers-Ste-Gertrude (cf. II, 51) ; etc.

38. *moussåde*, s. f., emprunté du néerl. *mutsaard* « fagot ».

39. Le rable (*råve*) employé par la ménagère était fait de façon à servir aussi de fourgon (*forgon*), pour fourgonner (*forguiner*) au besoin dans le four ; comp. II, lignes 29-30.

44. *kifålyer* « fendiller », composé de *fålyer*, anc. fr. *faieler*, d'où le fr. mod. *fêler*, d'origine inconnue.

45. La troisième opération — la plus difficile : *ine bâcèle qui sét méri èst bone a marier !* — est le *mérièdje* ou *mérèdje*, action de *méri* (-i, -ihèdje à Sprimont), c'est-à-dire tourner et arrondir dans la farine, sur la table, une masse de pâte pour lui donner la forme d'un pain : *qwand on-z-a prusti èl mē, on mérèye (lès pans) so l' tåve*. Certains disent *toûrner* (ou *fé*) *lès pans*, en fr. « rouler les pains ». On les dépose ensuite dans les panetons et il ne reste plus qu'à les enfourner. Comme l'anc. fr. *mairier* (« pétrir »), *méri* vient du latin *macerare*, mais, en wallon, il ne se dit plus que de la dernière phase du pétrissage. Ce vieux mot subsiste seulement à l'extrême Nord-Est, dans un coin limité à peu près par Liège, Esneux, Bovigny, Malmedy. Le dérivé *méron* « pâton (pour tarte) » a une aire un peu plus étendue.

49. *fé l' bot'roûle* « faire le nombril » (du pain) = pousser l'index dans la pâte et y faire un léger creux. Le but est de s'assurer que la pâte continue à lever doucement ; dans ce cas, le creux diminue et la trace seule subsiste ; cf. ligne 60.

50. De même, dit-on, *on p'tit valèt qui v' sohète li prumî 'ne bone annêye pwète boneûr a tot l' manèdge*.

54. *bruzy* (Liège), *burzi* (Verviers), altéré en *bruzu* (à Cointe), « braise », répond à l'anc. fr. *bresil* « brasier ».

55. La forme *hèm'ler* est altérée de *hèm'ner* < *hèv'ner*, que Grandgagnage, I 158 et 294, donne sans explication, au sens de « tisonner, fourgonner », ainsi que *tchèv'ner*. Ce dernier représente un primitif **tchèrbener*, dérivé de *tchèrbon* (charbon), qui a donné *tchèm'nêye* (litt^t « charbonnée »), s. f., tranche de lard rôtie avec des œufs. L'autre répond à un type **ex carbonare* (dégager le feu en écartant ou en enlevant des charbons). Voir, au surplus, ce *Bulletin*, 1912, pp. 48-49.

57. Le fr. *écouillon* = rouchi *èscouyon*, nam. *chovyon*, liégi. *hoûwyon*. Le mot se rattachant à *hoyer* (anc. fr. *escover*, balayer : *on heûve li fôr avou l' hoûwyon*), on attendrait en liégeois *hovyon* (comme à Ben-Ahin), *houvyon* (comme à Stoumont). Il est probable que la protonique s'est allongée sous l'influence de *hoûbyon* (houblon). Un vieux boulanger de Liège, M. Herman, ne connaît même que *hoûbyon* : il s'agit, d'après lui, d'une *pîce a hoûbyon* (perche à houblon), à laquelle on attache des *lames* (lissoirs qui ont servi aux tisserands et qui venaient de Verviers). Un autre boulanger d'Aywaille, M. Schlosser, appelle l'*écouillon* *li hoûblon*. C'est un joli cas d'altération par étymologie populaire. — Voy. la figure p. 10.

58. *braqi* (brasier) est ici employé intransitivement et signifie « avoir l'ardeur d'un brasier, être embrasé : *li solo brazih*, le soleil est brûlant.

59. L'*èfornèdge* : quatrième opération, qui se fait à l'aide de la *forneûse* (altéré de *forneûre* : Esneux, Harzé, Couthuin, etc.) « pelle à enfourner ».

68. Le pain *ritoumé* (« retombé ») a pris froid dans le passage de la cuisine au four, ou dans le four qui n'était pas assez chaud. Il est *hapé* (« saisi » ; cf. II 35) quand il s'est brûlé dans le four qui était trop chaud. Il est *rifèré* (« ferré ») ou, d'après certains,

riclarœ (« recloué »), quand la farine était de mauvaise qualité.

69. Au fr. *baisure* (marque qui reste sur le côté par lequel deux pains se sont touchés dans le four) répond *bôjâre* (Andenne), -*âre* (Custinne, Fosse-lez-Namur), *bâjeûre* (Fauvillers), *bwêjâre* (Auby-sur-Semois), *béjûre* (Gottignies), etc. La forme liégeoise *bâheûre* est dans Forir ; mais on ne connaît à Liège que *bâyeûre* (dérivé de *bâyî* « bâiller »), qui désigne la baisure (*lès pans ont sovint qwate bâyeûres : c'est wice qu'estit sôdés ésson-ne*), et aussi la hernie du pain mal levé qui crève à la chaleur du four (*li pan a bâyî, li pâsse a brotchî fouî ; les pans s' kibâyèt, i vont toumer halcrosses* : le pain a bâillé, la pâte a crevé ; les pains se fendillent latéralement, la croûte va se détacher de la mie). Dans notre passage, le mot a ce dernier sens. Cf. II 59-60. [D'un pain brûlé, on dit que c'est un *coup d'tchapê* : il est noir comme un fond de chapeau !

74. Les pains, ainsi frappés, rendent un son clair quand ils sont bien cuits.

II. Villers-Ste-Gertrude (en w. *Viyé*) est une petite commune située au nord de la province de Luxembourg, arrondissement de Marche, canton de Durbuy.

3. *a-tot (poûhant)* ; de même 6 et 49 ; on trouve *tot* (comme en liégeois) lignes 10, 15, 16.

7-9. Voyez I, note 5.

8. *ènê*, anc. franç. *anuit* (lat. *a d - noctem*) « aujourd'hui ».

10. *lawèt*, s. m., brouet épais de farine et d'eau tiède, spécialement pâte liquide pour faire l'omelette (Jupille, Stavelot, Villers-Ste-Gertrude). Le mot est archaïque en liégeois ; d'après l'auteur de I, on disait naguère à Liège : *fé l' lawèt*, syn. de *fé l' lèvain* (voy. I, note 5) ; *li lawèt è-st-a pont, nos polans prusti*. A Malmedy, Villers en 1793 donne : « *lawèt*, espèce de crème pour la pâtisserie ». Grandgagnage n'en parle pas. Serait-ce un dérivé de l'all. *la u* « tiède » ?

13. *trûtchon*, s. m., jet : *ine vatche qui dène dès gros trûtchons*

(Villers-Ste-Gertrude). Ce mot vient de *strūtchon (= *sprūtchon) et répond au namurois spritchon : *ine vatche qui done des gros spritchons d' lacia*. Dérivé de l'all. spritzen, sprützen (jaillir). Il faut expliquer de même trūtche (Malmedy) « diarrhée », trūtchète (Jupille) « pissotière, jet d'eau peu abondant » ; cf. G., II 456. | grâflêye (Erezée, Villers-Ste-Gertrude), grâflée (Wanne), s. f., grosse poignée qu'on saisit vivement en puisant dans un tas (de farine, de terre, de pois, de grain, de pommes de terre, etc., mais on dit pougnême di strain « p. de paille ») ; grâfler, c'est prendre à grâflées. Altéré (sous l'influence de râve « rable » ?) de grafler, dérivé de grafer (Malmedy, Faymonville), même sens, qui vient peut-être de l'all. greifen. Grafer se lit dans l'*Entre-jeux* de 1634 (B. et D., *Choix de Chansons*, p. 101).

29. år'hiner, terme inédit, est expliqué plus loin : èwaler lès bruzis tot-avå l' dègn dè for « égaliser la braise sur toute l'aire du four ». C'est sans doute une forme de *årsiner, altéré sous l'influence de hiner « jeter ». L'årsin désigne la cendre des gazons brûlés lors de l'essartage, que l'on épand pour servir d'engrais, sur toute la surface du terrain essarté. Deux lignes plus loin, *dizan-n'ner* (litt^t *dés anden er : défaire ou épandre les andains) présente un métaphore analogue.

34. viv'lête est un bien joli mot pour désigner l'étincelle. Le primitif vive existe à Vonèche : *nu pus awè one vive di feû*. Godefroy enregistre l'anc. fr. vive (= étincelle) avec un exemple de Froissart ; Scheler en cite un autre de Jean de Condé (ap. G., II 471, n.). J'ai noté vivète à Roy ; vivrète se dit à Marchen-en-Famenne, d'après le *Dict. des Spots*, n° 1164.

47. La forme vanڑre paraît due au croisement de vanète et de mèzঢre ; voy. I, note 37, de même que pour foûme, l. 51.

52. sêwer (lat. *ex-aquare) s'emploie en liégeois dans le même sens : lès pans n' sont nin sêwés « les pains n'ont pas perdu (comme il conviendrait) toute leur humidité après la cuisson » ; mète sêwer lès pans ; on mèt' lès pans d' triviès po

qu'i sêwësse. De même, en parlant de la lessive : *ine bouwéye qu'èst bin sêwéye.*

65. Le *torté* (« tourteau ») est fait avec le reste de pâte : *c'è-st-on bokèt d' pâsse ritrové, sins cogne èt aplati al main, qu'on fêt cûre al gueûye dé fôr*, un morceau de pâte retrouvée (en ráclant la maie), morceau informe et aplati à la main, qu'on fait cuire à la bouche du four. Les enfants en sont friands.— Naguère, à une jeune fille qui ne savait pas faire le pain et qui songeait au mariage, on disait : *Qui vous-s' ti marier ? ti n' fés co qu' dès tortés !* (Liège).

66. Li *râbosse* est une pâtisserie grossière qui se compose d'une pomme entière cuite dans une enveloppe de pâte : *râbosse* ou *ronbosse* (Liège), *râbosse* (Seraing), *raubosse* (Namur, Neufchâteau), *râgosse* (Stavelot), *gargosse* (Bergilers), *ribosse* (Mons), *riboche* (Ladeuze), *raboche* (Wiers), *rôbote* (Virton), *raubote* (Auby-sur-Semois), etc. À Genève et dans la Thiérache, on dit *rabote*, forme admise par Littré. À Frameries, *bourique*.

71. *seûye-çu*, littéralement « soit-ce ».

72. *kètche*, s. f., fruit (surtout poire) aplati et séché au four. On en fait du *côrin*, marmelade dont on recouvre les tartes. Emprunté de l'all. dialectal *ketsche*, *kitsche* (cœur, tronçon de pomme, de poire) ; voy. Kluge, Weigand. Le mot a passé en Wallonie, dont il couvre plus de la moitié orientale (jusqu'à Viesville : *tchitche*), sous les formes *kètche* (Verviers, Malmedy, Vielsalm, Bovigny, Villers-Ste-Gertrude, Tohogne, Vierset-Barse, etc.), *catché* (Liège, Awirs, Bergilers, Darion, etc.), *kitche* (Ben-Ahin, Huy, Hannut, Fosse-lez-Namur, etc.), *tchitche* (chestrolais, gaumais, Laroche, Andenne, Namur, Dinant, etc.). Il a formé le verbe *kètchî* (Vielsalm, Harzé, Sprimont, etc.), *-i*, (Malmedy, Tohogne, Vierset-Barse, etc.), *-er* (Robertville, Faymonville), *tchitché* (Awenne, Fauvillers, Marche et Roy-en-Famenne, etc.), *-i* (gaumais). D'où le composé *racatchî* (liég. :

G., II 263 ; supprimer la note de Scheler), *rakètchî* (Verviers : BSW 44, 327), -*i* (Malmedy), *ratchitchè* (chestrolais), -*i* (Bierwart, Offagne), « ratatiné ». | *poumâde*, s. f., « compote ». Dérivé de « pomme » comme le fr. « pommade ».

74. Les *sâhons* (saisons) comprennent les différents travaux agricoles : semaison, fenaison, moisson, arrachage des pommes de terre, etc. | *gozå*, s. m., tarte aux pommes, en forme de demi-lune, comprenant de la marmelade de pommes entre deux couches de pâte ; fr. *chausson*, rouchi *cornue* ; liég. *gozå* (et aussi *golzå*, par confusion avec *golzå*, fr. colza, du néerl. *koolzaad*), diminutif *gozète*. À rattacher sans doute au fr. *gousse* (comp. l'anc. fr. *gossart*, *gossette*, dans Godefroy).

77. *fiyoû* (filleul), comparez *linçoû* 19, *botioû* 68, *cougnouû* (**cuneolus*) 78. Le liégeois abrège la voyelle finale. De même pour *vêye* (ville) 61, *loyéye* (liée) 19, *apontéye* (apprête) 38. | *alint* (allaient), forme ancienne en liégeois, aujourd'hui *alît*.

Jean HAUST

Le nom de Pecq

Pecq est situé sur la rive gauche de l'Escaut à deux lieues en aval de Tournai. Le gros du village gît à l'intersection de la grand'route de Tournai à Courtrai et de celle qui va de Roubaix jusqu'au delà de l'Escaut. Le carrefour même, autrefois nommé *Hurtebise*, est le point culminant de la région, qui est du reste peu accidentée.

Aujourd'hui Pecq fait partie de la province de Hainaut. Mais, au moyen âge, le Hainaut avait d'autres limites. Il s'étendait de l'ouest à l'est entre Bouchain et Chimay. Au

nord, il avait pour frontière une ligne qu'on pourrait tracer de Seneffe à Condé, passant un peu au nord du Rœulx et de Mons. Mais au sud, il englobait un nombre considérable de communes aujourd'hui françaises, jusqu'à Anor, Fourmies, Landrecies, Solesmes. La région au nord de Condé, à droite de l'Escaut, jusqu'à Gand, faisait partie du *pagus* du Brabant. A gauche de l'Escaut s'étendait le Mempise, dont le nom reproduit celui de l'ancienne Ménapie. Aussi Tournai est-il qualifié *urbs Menapiorum* dans la *Vie de Saint-Amand*, et les localités en aval de Tournai sont situées par les documents *in pago tornacensi*.

Ainsi s'explique qu'on ne trouvera pas même une seule mention de Pecq dans l'ouvrage de Duvivier, *Hainaut ancien*, cette mine si précieuse de renseignements.

Chotin, dans son livre d'*Etudes étymologiques* sur le Hainaut, embrasse tout le Hainaut actuel. Il nous suggère (p. 460) une explication du nom de Pecq à première vue très séduisante : « *Le pesq* en roman signifie pêcherie. Ce mot provient du bas-latin *pisca*, endroit préparé dans un fleuve pour prendre le poisson. *Pequer*, *pequierie* sont des mots encore fort en usage parmi le peuple, surtout à Tournai ». Voilà qui est simple et naturel; mais il faut se défier des étymologies et même des affirmations de faits que donne intrépidement Chotin. Le français dit *pêche*, mais seulement dans les trois sens de « action de pêcher, droit de pêcher, produit de la pêche » ; le lieu aménagé pour la pêche est nommé *pêcherie*. Quant à l'origine, *pêche* est un déverbal tiré du verbe *pêcher*, *pisca* n'est qu'une latinisation de *pêche*. Au point de vue phonétique, *pêche* et *pisca* deviendraient en picard *pèke* ou *peque*, avec l'*e* final du féminin analogue à l'*e* du français ou provenant de l'*a* final du latin. Enfin Chotin a noté lui-même, dans son tableau sommaire de formes anciennes, *Peesc* pour 1168, *Peesch* pour 1190 : il ne tient aucun compte de la présence des deux *e*.

On pourrait trouver une autre suggestion dans un passage

de Kurth, *Frontière linguistique*, p. 415 : « *pesch*, qui sur toute notre frontière wallonne-allemande désigne une prairie d'ordinaire fermée et plantée d'arbres, et qui vient du *pascuum* latin ». Cette observation, empruntée à Esser (*Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, n° du 27 sept. 1882) ne vise pas le Pecq du Tournaisis. Elle peut être vraie pour la frontière allemande sans l'être pour la région occidentale opposée. En fait on trouve *grossen Pesch* à Battincourt-Halanzy, *Lippesch* à Aix-sur-Cloix, *Heid del pech* à Bilstain, *Pesch* à Aubel, qui peuvent correspondre à *pascuum* avec vraisemblance, parce que *sc*, *st*, *rst*, dans les dialectes allemands de notre zone linguistique s'épaissent en *sch*, *scht* ; mais les Wallons, en face, disent *pachis*, *pahis'*, et non *pesch*. *Pesche*, près de Couvin, ne semble pas avoir la même origine, car les formes les plus anciennes qu'on trouve dans le Cartulaire de Couvin sont *Peisse* et *le Paysse* en 1301, *Peisse* en 1465, avant d'osciller entre *Peche*, *Pesche*, *Pesches*.

Ces deux suggestions écartées, il ne nous reste d'autre moyen que de dresser un tableau des formes anciennes et de l'examiner.

On ne trouve pas, même dans les textes latins, de forme vraiment latine du nom de Pecq. Le nom ne remonte donc pas à une haute antiquité.

La première mention se rencontre dans le Cartulaire B des archives de la cathédrale de Tournai : « Ecclesiam quoque de *Pedesch*, ubi vicarius accipit ubique tertiam partem tam in oblationibus quam decimis annone et pecorum, et reddit tertiam partem de jure episcopi ». Ce texte, non daté, est attribué par M. Warichez, archiviste du Chapitre, au XII^e siècle.

La forme précieuse *Pedesch* se trouve encore, cette fois comme nom du seigneur, dans un acte de donation d'une terre sise à Frayères-sous-Obigies, faite par le chapitre de Notre-Dame de Tournai au monastère de Saint-Nicolas des Prés, à charge d'une redevance annuelle de X sols. Cette parcelle, les chanoines l'avaient reçue en aumône des seigneurs de Pecq : « que (terra)

donatione dominorum de *Pedesch* nobis contigit » ; on ajoute que c'était pour le salut de l'âme de Guillaume de Pecq : « pro anima Wilhelmi de *Pedesch* ». (*Cartulaire B*, f° XXIII v° ; anno 1159).

Le même cartulaire mentionne encore un bonnier de terre sis à Froyennes « apud quadratum locum », donné au chapitre et à l'hôpital de Tournai pour l'âme de Herbrand de Pecq, chevalier : « pro anima Herbrandi de *Peesch* ». Notre mot a perdu le *d* intervocalique.

De même en 1108 et en 1190. Une bulle du pape Pascal II, en 1108, confirme à l'église Notre-Dame de Tournai la possession de l'autel et de l'alleu de Pecq, « allodium de *Peese* » avec ses « hospites ». En 1190, une bulle du pape Clément III renouvelle cette confirmation ; le nom est écrit *Peeseh*.

Après le XII^e siècle le nom ne se trouve plus écrit avec deux *e* que dans la carte de Mercator au Musée Plantin d'Anvers (1540). Partout ailleurs les deux *e* se sont contractés en un seul ; il n'y a de variantes que pour la finale. Ainsi, d'après un article du comte du Chastel (dans *Jadis*, nos d'octobre et novembre 1904), les seigneurs de Pecq sont : en 1206, Bernard de *Pesch*, occupant le castel de *Pesch* ; en 1234, Theodoricus de *Pesch*, frère de Bernard ; en 1247, Alardus de *Pesch* ; en 1252, Theodoricus de *Pesch* ; en 1260, Jehan de *Pesch* ; en 1265 Aloul de *Pesch* ; en 1270, Gilles de *Pesch* ; en 1280, Rogier de *Pesch* ; en 1287, Jehan de *Pesch* dit Gringnars. Mentionnons encore au XIV^e siècle, en 1326, Jehan de *Pesch* dit Hideus. Le nom seigneurial disparaît ensuite, faute d'héritiers mâles ; le nom de la localité subsiste. En voici quelques exemples, dont il serait superflu d'augmenter le nombre.

1308, *Pesch* (Transaction entre le seigneur de Léaucourt et les seigneurs et communautés des villes d'Eskelmes, Baleul et *Pesch*, au sujet du pâturage sur la fosse de Brai).

1314, *Pesch* (Cart. de N.-D. de Tournai).

1330, *Pesch*, dans le doyenné d'Helchin.

1358, *Pesque* (Arch. du Hainaut).

1440, *Pesch* (Cart. de l'église Saint-Martin à Pecq).

1471, *Pesch* (Recueil des briefs des rentes seigneuriaux et héritages qui dépendent et appartiennent à la seigneurie et justice de Mgr saint Martin patron de l'église de *Pesch*, renouvelé en 1471).

1519, 1574, *Pesch* (Comptes de l'église de *Pesch*, Archives de l'Eglise).

1595, *Pecque* (Rapport des bénéfices de l'archidiaconat de Flandre, Archives de la cathédrale de Tournai).

1670, *Pecq* (Comptes de l'Eglise).

La prononciation moderne est *Pèk*, avec *e* très ouvert.

L'ensemble des formes nous fournit donc en résumé l'évolution *Pedesch*, *Peesch*, *Pesch*, *Pecq*. La dernière nous éclaire sur la valeur de *sch*, qui n'a jamais dû se prononcer autrement que *sc*. Le problème revient donc à rechercher l'origine du terme *pedesc*.

On voudrait savoir si le nom de la commune de *Le Pecq*, sur la rive droite de la Seine, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, à un kilom. de Saint-Germain-en-Laye qui est situé en face sur la rive gauche, a suivi la même évolution phonétique ; mais les éléments de comparaison nous manquent. Les *Pech* du Midi de la France viennent probablement de *piceum*. Le *Pesche* de Couvin déjà cité est *Pesco* en 789 (Duvivier, *Hainaut ancien*, p. 48) : il n'a donc aucun rapport avec notre *Pedesc*, qui demeure isolé dans le champ des conjectures.

Quant à la finale du mot, *Pedesc* ne s'explique que par le suffixe *-isc*. Mais on peut distinguer trois ou quatre suffixes *-isc* : 1^o un *-isc* gaulois, qu'on trouve dans *Vertiscus*, chef de la cavalerie des Rèmes (Caesar, *De Bello gall.*, VIII, 12) ; 2^o un *ise* peut-être gaulois, peut-être ibère ou ligure, qu'on trouve dans *Vibiscus* (Vevey), *Vibisci* ou *Vivisci* (les Bituriges de Bordeaux), *Matisc-o* (Mâcon) ; 3^o un *-isco-* gréco-latin, qui a donné nombre d'adjectifs aux langues romanes ; 4^o un *isk*

germanique, qui apparaît dans *thiudisk*, *frankisk*, *walahisk*, *englisk*, *danisk*, *marisk*, *harnisk*, etc. A laquelle de ces sources assignerons-nous *Pedesc* ?

Le gaulois *-iscos*, si intrépidement affirmé et recensé par H. d'Arbois de Jubainville (*Recherches...*, p. 547-559), n'a pas une existence très solide en tant que suffixe gaulois. Les noms de localités ou de peuples qu'il donne comme gaulois pourraient s'expliquer autrement. Les *Scordisci* et les *Taurisci* sont des peuplades celtes, mais de la Pannonie et du Norique : la finale de leur nom peut être de formation grecque. Les noms que d'Arbois cite de l'époque gallo-romaine comme gaulois, sont du midi de la Gaule : ils pourraient être ligures ou gréco-latins par le suffixe. Il n'y en a point dans le nord de la Gaule. En français, les noms en *-esque* sont empruntés sur le tard à l'italien. L'ancien-français a le suffixe *-ois*, féminin *-esche* pour les mots issus du germanique *-isk* : *frankisk* = *francois*, *thiudisk* = *tiois*, et, de même, *danois*, *anglois*, *marois*, *harnois*. *Pedesc* doit être considéré comme faisant partie de ce groupe, par élimination des trois autres eas : mais pourquoi ne devient-il pas *Pedois*, *Peois*, *Pois* ou *Pais* ?

La raison nous paraît être celle-ci, *Pecq* est situé dans la zone linguistique entre roman et germanique. Dans cette zone, les consonnes d'origine germanique se conservent plus longtemps qu'en région foncièrement française, et souvent elles subsistent. Le *-baix* français issu du *-beek* flamand y reste souvent *-becq* ou *-becque*. Les noms en *-berg* y garderont les deux consonnes finales au lieu de s'atténuer en *-bert*, avec un *t* final qui est un pur ornement cœcographique. Le français n'a guère conservé de traces du *-isk* germanique, sauf dans quelques vieux dérivés (*maraîcher*, *harnacher*) et dans le féminin *fraîche* (pour *fresche*) ; mais *français*, *anglais*, *danois*, *tiois*, etc., ont confondu leur suffixe *-isk* avec le suffixe latin *-ense*, *-ése*, et refait leur féminin en *-oise*, *-aise*. Il n'en est pas toujours ainsi dans le Nord, sinon en cas d'emprunt. Le dict. de Vermesse pour la région de

Douai enregistre deux formes pour *frais*, qu'il écrit *fraiche* et *fraique* au lieu de *frêch* et *frêk*. Le wallon dit encore *frêh* à Liège, *frêch* à Laroche et à Namur, pour le masculin ; le féminin s'écrira donc *frêhe*, *frêche* sans changement de prononciation. *Tios*, de l'ancien *thiudisk*, y est de même *tièh*, *tiè*, *tchè*, *tièch*, au féminin *tièhe*, *tièche* (souvent écrit *tiexh*, *tiexhe* dans les documents), d'où le cas régime *tihon*, *tichon* (écrit *tiexhon* dans les documents). *Pedech*, *Peech*, *Pech* et *Pecq* ne sont donc pas plus étonnantes que *fraiche* *fraique* rappelés ci-dessus.

Il est plus aventureux de se prononcer sur le radical de ce nom. Le *d* qu'on y trouve au XI^e siècle pourrait déjà être une atténuation d'un *t* primitif. On peut donc hésiter entre un radical *Pede-Pedo* ou un radical *Pete-Peto*.

Ni pour l'un ni pour l'autre le fond germanique ne nous offre un terme, nom substantif, nom adjetif ou verbe, qui soit satisfaisant. Ou nous avons mal cherché, ou il faut se rabattre sur un nom propre.

Mais quelle vraisemblance y a-t-il à ce que ce nom propre soit d'origine latine ou gauloise ? Le nom propre de personne *Petus*, il est vrai, ne manque pas de dérivés. La Table de Peutinger nous offre comme modèle un *Petenisca*, station romaine de Suisse entre Avranches et Soleure. Le Corpus des inscriptions latines nous fournit *Peto*, *Petius*, *Petilius* et *Petillius*, *Petilia* et *Petillia*, *Peticius*. Mais cette explication par un nom gallo-romain *Petius* qui aurait produit un nom de domaine *Petiscus* vient toujours se heurter à des objections qui paraissent insurmontables. D'abord notre *Pedesch* ne semble pas assez ancien pour être de fondation gallo-romaine. Qu'on ait retrouvé dans la région des débris d'antiquités romaines, ce fait prouve le passage des Romains en cet endroit, il ne prouve pas l'existence du village de Pecq. Ensuite on aurait à se demander pourquoi le domaine ne porterait pas un nom en *-iacum*, comme tant de milliers d'autres. Les formations en *-iscus* sont rares, sauf en pays ligure ou ibère. Ni d'Arbois (*Recherches...*) ni

Kurth (*Frontière linguistique*) n'en signalent une seule dans le Nord. Nous nous rabattons donc pour ces raisons sur un *-isk* german, attaché à un nom propre german pour constituer un modeste adjetif.

Ce nom propre, nous en voyons l'analogue dans les deux *Peteghem* de la Flandre orientale, l'un de l'arrondissement de Deynze, l'autre de l'arrondissement d'Audenarde, en aval de Pecq. *Peteghem* est primitivement le *Peting-hem* ou demeure des *Peting*, famille ou descendants d'un *Peto* ou *Petto*.

Peto pourrait être une forme épaisse de *Beto*, *Betto*, dont l'existence est assurée par *Bettingen*, *Bétincourt*, etc. Ainsi, à Verviers, jamais les ouvriers n'ont pu s'habituer à prononcer convenablement le nom de l'industriel *Bettonville* : ils disaient *Pettonville*. Cependant on pourrait aussi considérer *Peto* comme une forme originelle, qu'on a apparentée à *Peter*, et dont on a tiré en outre *Petin* et *Petinus*. Que le radical de *Pedesch* soit d'ailleurs *Peto* ou *Beto*, ce n'est qu'un détail sans importance. Pour conclure, *Pecq* serait donc, à l'origine, non pas nécessairement le *heim* familial, mais la ferme ou la grange ou le sommet appartenant au Franc *Peto*.

Gustave FRAICHEFOND
et Jules FELLER

A propos d'un menu liégeois du XIV^e siècle

Jacques de Hemricourt a consigné dans son *Patron de la Temporalité* le menu du dîner que le receveur de la cité de Liège devait servir aux magistrats, les jours où ceux-ci procédaient à la vérification des poids et mesures : *unk dineir d'on bon potage et d'alcune chose deleis, à l'avenant de temps, et d'on seawe et d'on roste, de fruit, de fromage, et che de vin qu'ilh*

puelent boire raisonablement (édit. Raikem et Polain, p. 310). Mis en langage moderne, ce menu se lirait ainsi : 1. potage, 2. hors-d'œuvre, 3. bouilli, 4. rôti, 5. dessert (fruits, fromage), 6. vin à discrédition. Il suffira d'un bref commentaire pour éclaircir les quelques points du texte de Hemricourt dont la signification n'apparaît pas à première vue.

Au potage s'ajoute *alcune chose deleis, à l'avenant de temps*. La formule est énigmatique. Mais l'ordonnance somptuaire des églises de Liège en 1353, publiée par G. Monchamp dans *Leodium* (2^e année, déc. 1903, p. 137-142), nous renseigne à souhait sur ce qu'il faut entendre par là. Quelques extraits feront voir que l'on a bien en vue des hors-d'œuvre, dont le choix varie suivant qu'il s'agit de jours gras ou de jours maigres : « Et, deleis le dit potaige, puet on donneir lar ou char salee de buef, de porc u de moton, raisonablement, et tripes demorantes en leur estat, alle defenche de salsices ou de blanc morseaus, ou autres choses semblanches, lesqueles se on donoit, il seroient reputeis por més ou por entremés... ; ajosteis que, selonc le cours et le saison de tens, on poroit donneir herens, bockeoirs, moseles, abelettes, ues et teils manieres de choses, sens estre mis en conte de més ne d'entremés... Item, ordeneit est, le jour que on mengerat poisssons, on porat servir de potaige, ensi que desuer est dit, et, par deleis, harens, bokeors, moseles et abelettes, ou oes, en quelle maniere que on vorat, buer novial et tele manire de chozes ensi que on porat troveir solone le temps. »

Le premier service, après les entrées, consiste en *on seave*. Les plus anciens mss. du *Patron*, qui remontent aux XV^e et XVI^e siècles, lisent aussi *saiwe*, *seauwe*. D'autre part, voici encore l'ordonnance de 1353 : « On ne porat servir, ale assise d'on més ou d'un antremés, de plussuer manires de char en une escuelle, soit en sewe, soit en rost... ; acheter autres viandes, roste ou sewe... » L'éditeur de l'ordonnance glose *sewe* par « suif ? ». Rapprochons-le plutôt de *sève*, var. *seuwe*, chez

Froissart : « des bestes avoient il assés, si en pooient il mengier en sève et en rost » (édit. Kervyn, II 167). Scheler, dans son Glossaire de Froissart, p. 426, interprète le mot par « jus, sauce » ; et *sève*, accompagné de cette traduction, a passé dans Godefroy, VIII 409, qui l'identifie avec *sève* < *sapa*, X 672. Ceci est une erreur. Par son origine, le mot ne diffère pas du wallon *séwe* « rigole pour l'écoulement des eaux » (Gggg., II 358-59 — Sigart, *saive*, p. 321 — Hécart, *seue, sève*, p. 431 — Godefroy, *saiwe*, VII 293). C'est un subst. verbal de *sêwer* < ex-aquare (Meyer-Lübke, *REW.* 2939 ; Haust, *Étym. wall. et fr.*, p. 153, n. 1), qui nous a donné une abondante famille de dérivés. Les formes septentrionales, avec aphérèse de la voyelle initiale, répondent à l'afr. *esever, essiau, esceu* (God., III 571-73), fr. mod. *essaver, échau* (Dict. gén., I963, 817). A côté de *essiau* 1 « rigole », Godefroy a un article *essiau* 2 « bouilli », appuyé de quatre exemples. Le mot a été expliqué par W. Förster dans sa grande édition d'*Erec und Enide von Christian von Troyes*, Halle a. S., 1890, v. 492, et rattaché par lui à ex-aquare (cf. aussi la petite édition du même savant, dans la Romanische Bibliothek, n° 13, 2^e Aufl., 1909, p. 195). Tel est proprement l'équivalent du *sewe* qui nous occupe. En France, comme chez nous, on le rencontre d'ordinaire dans l'expression géminée « en essiau et en rost ». Cette expression s'est même employée au figuré, pour désigner des goûts différents ou opposés : « Cil grant seigneur... departoient France entr'eus et en prenoient en rost et en essiau » (*Ménestrel de Reims*, édition de Wailly, p. 146) ;

Maistres Richars ha, por miex plaire,
mis en rime le Bestiaire,
por ce que on en ait un peu,
puis en rost et puis en esceu.

(Le Bestiaire d'amour en vers par
Richard de Fournival, p. p. Arthur
Långfors, Mémoires de la Soc. néo-
philologique de Helsingfors, VII,
1925, p. 302).

Certains manuscrits du *Ménestrel de Reims* remplacent « en rost et en essiau » par la leçon « en pot et en rost ». La *Chanson d'Antioche* dit : « Et en l'iave et en rost ont la char quisiné » (édition P. Paris, t. II, ch. V, v. 15). Un ms. d'*Erec et Enide* substitue à « en esseu » la variante « en broet ». L'ordonnance liégeoise de 1353 porte à son tour : « Et ne puet on servir en .I. escuele que .I. taille de samon... et trois prike ou .III. a plus en une escuele, soient en roste ou en bruet ». Scheler a connu une partie de ces textes. Sa traduction du *sève* de Froissart est d'autant plus surprenante. Le sens de « bouilli » ne saurait faire de doute. Le composé *ex-aquare* a manifestement pris une double signification, dont la seconde explique que son dérivé ait pu passer dans le langage culinaire : 1. faire écouler l'eau de qqch. ; 2. retirer qqch. de l'eau et, par extension, plonger qqch. dans l'eau. Comparez *essever* dans Förster, *Kristian von Troyes, Wörterbuch* (Romanische Bibliothek, 21) ; fr. *essavure*, Dict. gén., I 963 ; rouchi *essaiver*, *essuer*, *inséwer*, *ressuer* « essanger », chez Hécart, p. 192, 405.

Pour terminer, une observation encore, à propos de *rost* « rôti ». Godefroy, VII 243, se fiant à des graphies liégeoises, en fait un subst. féminin, à côté de *rost*, mase., X 593. La voyelle finale de *rost* est parasitaire. Dans les anciens textes de chez nous, l'*e* s'installe à la fin des mots ou s'efface selon le caprice du scribe. Voy. *Mircir des nobles* de Hemricourt, édition de Borman-Bayot : *avoire* p. 1, *une escut* p. 5, *fut tres liesse le sires* p. 127, *bonne escuvier* p. 319, mais *bons viertus* p. 127, *on crois* p. 155, *ly conte et contès* p. 187, etc.

Alphonse BAYOT

Notes d'Etymologie et de Sémantique

w. don... don...; intecèdon; tèrchèdon.

On s'étonne de ne pas rencontrer dans Forir l'expression bien liégeoise *don hår don hote* que nos meilleurs conteurs emploient à l'occasion. Vrindts en use volontiers. V. Carpentier dans ses *Vūsions* l'a mise trois fois avec le verbe *cori* (¹), soit au sens local propre : courir de droite et de gauche, partout ; soit à un sens plus étendu : courir la pretantaine ; dans un autre passage du même livre, p. 133, on lit encore : *Lînå èst po l' pus sûr lodjîl don hår don hote*. Il s'agit d'un soldat en campagne : logé de droite ou de gauche, au hasard d'un billet de logement.

On dit plus communément *aler hår èt hote, fé 'ne coûse hår su hote*, et l'étymologie de ces mots *hår, hote* est transparente : leur sens est resté le même qu'en flamand d'où ils sont originaires, ce sont les cris du charretier à l'attelage pour le guider à gauche (*haar*) ou à droite (*hot*) (²).

Mais ces traductions : « de droite et de gauche, à droite et à gauche » ne rendent réellement que *hår èt hote*. Or, ce que nous voudrions préciser, c'est la valeur de cette particule *don* répétée, qui se trouve encore dans l'expression *don ci don la*, analogue à *don hår don hote*.

On côp d' vint... ravôtia èn-on toûbion lès foyes qu'il aveût râyi *don ci don la* (E. Monseur, dans *Revue wall.*, VI, 55).

Lès marinières, lès cotes a rôyes,
Lès bèles rôbes di sôye,
Di moutone ou bin d' jacona
Passit *don ci don la*. (Lagauche, *Mayon*, p. 76).

(¹) Pages 64, 84, 126.

(²) Voyez *Dictionnaire des Spots*, v^o gauche.

(Li docteur), après avu k'toûrné l'enfant èt l' kisinti *don chal don la*, dèrit.... (Vrindts, *Racont.*, p. 73).

ce qui signifie exactement : après avoir tourné l'enfant en tout sens et l'avoir tâté *tantôt* par ci, *tantôt* par là, il dit...

Don est en effet temporel et issu de l'adverbe *dono* (alors) des vieilles chansons de geste, que G. Paris, d'accord avec A. Darmesteter, tire du latin vulgaire *dumque* (¹). Cela étant, il faudra se garder d'écrire *d'on* avec apostrophe, comme certains l'ont fait malencontreusement.

Ce *don* temporel se reconnaît facilement dans la locution *de dont en avant* qui revient souvent sous la plume de Jean d'Outremeuse, par exemple dans ces passages du *Myreur des Histors* :

Ly pape li (au roi Henri) confirmat son élection et volt que *de dont en avant* (à l'avenir) soy nommast roy d'Allemangne et de Rome (²).

Et le jour le Saint-Luke revint li esluit à Liege et les maistres ont fait les Liegeois jureir d'estre loials al esluit *de dont en avant* et a li eistre obéissans sens la paix embrisier (³).

Le même adverbe *don* survit dans des composés très usités de nos jours : *adon* (fort ancien dans notre langue comme en français *adone*), *adon-pwis*, et dans la locution carolorégienne *dispû don* (depuis lors).

Quand *don* est répété comme dans les expressions citées plus haut, il faut en rigueur le traduire par *tantôt... tantôt...*, bien que la nuance consistant à désigner par ces mots des temps différents soit assez affaiblie en wallon.

Quant aux tournures équivalentes *tantwèt... tantwèt...*, *tot-rade... tot-rade...*, elles paraissent imitées du français, et sont à peu près hors d'usage aujourd'hui. En voici quelques exemples :

(¹) G. PARIS, *Extraits de la Chanson de Roland* (Hachette, éd. classique).

(²) *Myreur des Histors*, VI, p. 115 ; autres exemples pp. 124, 334.

(³) *Ibid.*, tome V, 336 ; autres ex. pp. 388, 395, 529...

Pour la deuxième moitié de l'expression soulignée, cf. le fr. mod. *dorénavant* (d'or en avant) et l'anec. fr. *d'ist di in avant* (serments de Strasbourg).

1634 ? Qwand il eûrint piyi l' couhène,
Il ècorint d'on grand ravène
Tantwèt la-haut, *tantwèt* lávâ,
L'onk so l' grigni, l'aute so l' càvâ.

(Entre-jeux de paysans, dans *Choix de Chansons*, p. 104).

1852 On les vèyéve so l' flot *tot-rade* fé dès plonkèts,
Tot-rade djouwer, s' porsûre a sorlon leûs makèts.

(Bailleux, *Fâves d'a Lafont.*, III, 12).

Le même auteur dit encore *tot-rade hâr tot-rade hote*, *ibid.*,
III, 8.

Un conteur de talent, Ed. Monseur, écrivait naguère :

Longtimps, bin longtimps i bata tchamps èt payis, s'arèstant, rotant
tot-rade reûd, *tot-rade* a pids d' poye, djâsant tot seû... (*Revue wall.*, VI,
p. 59).

Tout à l'heure, en signalant les composés de *don* temporel,
nous en avons réservé un des plus curieux : *intecèdon* ou,
comme disait Forir, sans contraction *inte ci èt don* (¹) (litt.
entre ici et alors) entendez : d'ici là ou, pour parler comme
M^{me} de Sévigné, *entre ci et là*.

Pour en établir le sens, nous prendrons encore nos exemples
aux œuvres de V. Carpentier :

Intecèdon nos nos r'veûranc co. (*Brihes di djonnèsse*, p. 48).

Qwand dji sèrè révolye, i sèrè co temps po Lorint dè qwèri a wangni
s' crosse; mins *intecèdon* qu'i vike, qu'i s'amuse. (*Toutou l' macrale*, p. 12).

Dihez-li qu'i r'passe al saminne, èt *intecèdon* on ratch'têye on nou
saint (*Ibid.*, p. 42).

Remarquons, en passant, dans ce terme un exemple de crase
qu'on pourra ajouter à la liste dressée par M. Haust dans ses
Étymologies wallonnes et françaises, pp. 82-83.

Intecèdon méritait d'autant plus d'être cité ici, qu'il est
devenu d'un emploi bien rare (²) et qu'il donne l'explication

(¹) Voir dans son Dictionnaire *intt-ci-èt-don*. Il traduit bien « d'ici là »
et renvoie à *Intritin* comme à un synonyme. Cf. *intrè-tins* qui s'est dit à
Charleroi (Voy. Bernus, éd. Surin, p. 66).

(²) M. J. Lejeune m'assure qu'il est usité à Jupille et environs ; M. Aug.
Doutrepont l'a entendu à Herve sous la forme pleine *inte-ci-èt-don* ;
M. Feller, de même à Verviers. M. Haust a noté à Robertville : *inte ci
adon*, d'ici là ; *inte ci èt treûs djôrs*, *inte ci qu'i n'vègne*, syn. *d'vent treûs
djôrs*, *d'vent qu'i n'vègne*, avant trois jours, avant qu'il ne vienne.

d'un mot nivellois qui a toujours intrigué les linguistes : *tèrchèdon*. La concordance littérale de celui-ci avec le mot liégeois ne peut être mise en doute. On sait que *entre*, préposition ou préfixe, se dit à l'Ouest *intrè* ou *intèr* (à Namur *ètèr*, *ètur*) avec accent reporté sur la seconde syllabe, d'où par aphérèse sera venu naturellement *tèr*.

Mais si les deux mots se correspondent à la lettre, ils n'ont pas absolument le même sens. Au lieu que *intecèdon* a gardé son sens premier et étymologique, *tèrchèdon* a pris des acceptations plus larges : on peut le rendre par *pendant ce temps* (quel que soit le moment de la durée envisagé), dans l'intervalle, sur ces entrefaites. Il s'en est même dégagé, dans le dialecte de Nivelles, une locution conjonctive typique : *tèrchèdon què* (= pendant que).

Notons enfin que l'expression ainsi contractée *tèrchèdon* n'est pas localisée à Nivelles. Un auteur de Gembloux qui possède à fond son patois, Jos. Laubain, l'a écrite dans une couple de passages de *Come lès mouchons* et *Nos avans dès djins*.

N. B. Dans ce *Bulletin*, XI^e année, p. 61, j'ai indiqué pour les expressions *racleye di pèrmission*, *chique di pèrmission* une aire de dispersion trop limitée : il faut probablement l'étendre à tout le Hainaut. Voici en effet des exemples de Mons et de Tournai : Ele li a foutu 'ne pètêteyè dè permission. (*Ropieur*, VII, 9). — Atraper ène chique dè permission. (*Ibid.*, VII, 14). — I s'éteot acore foutu ène chique dè permission (*Etrennes tournai-siennes* 1891, p. 30). — Quand ariveot l' procession (la kermesse), J'fèseot ène guinse dè p..... (*ib.*, p. 45).

Je me suis aperçu aussi que mon article sur *Piane-piane* (même bull., p. 67) était incomplet : il fallait mentionner le gaumais *piâle-piâle* consigné par Liégeois dans son *Complément du lex. gaum.* (B 41, fasc. 2).

Alphonse MARÉCHAL

anc. liég. « **laskeie** »

Je n'ai rencontré ce mot que dans un texte liégeois de 1721, publié par le regretté Georges Monchamps dans *Leodium*

(1903, p. 131) et intitulé « Paskeie faite alle louange di Monseu Andri Coune, fait chenone di St Bietm  en 1721. ». L'auteur plaisante d'abord ´ propos des bonnes noix ´ croquer, c'est-`-dire des grasses pr bendes, que certains ont la chance de recueillir alors qu'elles sont si rares ; puis il continue :

Laskeie les neuhes et les naway
K'ine toumet k'ainte certains zouhays ⁽¹⁾.

Pour finir, il souhaite au h ros de la f te de devenir un jour doyen du Chapitre :

Sereut ´ preume souki fareu,
Laskeie di nos ote kis bogreu,
Si, d'avu bu des bons lages k ,
On n'esteu Roie ou kasi s  ⁽²⁾.

« *Laskeie* » est manifestement une formule d'impr cation, ´quivalant ´ : « le diable emporte !... au diable...! peste de ...! » Mais d'o vient cette expression, qui devait ´tre famili re aux joyeux convives du chanoine et dont il ne nous reste que ces deux exemples ?

D'apr s Ch. Beauquier ⁽³⁾, ´ Besan on *lasquebille* est une esp ce de juron, et dans le Midi on emploie l'exclamation : « *la sequille !* » (sic) comme signifiant « peste de... ». Notre auteur ajoute :

Le patois de Franche-Comt  qui dit : *L'as te foute !* nous met sur la trace de l'origine obs c ne de cette expression. En effet *l'as* en espagnol signifie une partie cach e du corps. Il faudrait donc dire vraisemblablement *l'as te bille* au lieu de *lasquebille* : cette expression serait un h ritage de la domination espagnole dans le d p. du Doubs... »

⁽¹⁾ Lire : *L'as'k ye l s neuh et l s naw s, qui n' toum t qu'inte certains ouh s !* (Au diable les noisettes et les amandes qui ne tombent qu'entre certains oiseaux !)

⁽²⁾ Lire : *S r ut-a preume cou qu'i f reut ! L'as'k ye di nos-autes qui s' bodj'reut si, d'avu bu d s bons l djes c ps, on n'esteut roy ou c z  s  !* « Ce serait alors vraiment ce qu'il faudrait ! Peste de celui de nous qui se l verait avant qu'on ne f ut roi (= heureux comme un roi ?) ou quasi s oul pour avoir bu de bons larges coups ! »

⁽³⁾ Ch. Beauquier, *Vocab. ´tym. des provincialismes us t s dans le d p. du Doubs* (Besan on, 1881), p. 23.

C'est chercher bien loin une explication où l'espagnol n'a que faire. Le latin *asinus* (âne) a donné *ase* en provençal. Le *Trésor du Félibrige* de Mistral nous apprend que l'*ase me quihe* est « une imprécation très familière aux Provençaux et équivalente à « foin de moi ! le diable m'emporte ! » ; au lieu de *quihe* (du verbe *quiha*, *quilha*, dresser les quilles ; planter), on emploie aussi les syn. *fiche*, *garce*. — On dit également dans le Midi de la France : *l'ase te quiche*, qui équivaut à : « la peste t'étouffe »⁽¹⁾. De là, soit dit en passant, le rouchi *anequiche* « maladresse, mauvaise grâce à faire à quelqu'un » ; *anequicher*, v. n., « faire quelque chose maladroitement », expressions que Hécart enregistre laconiquement et que W. von Wartburg (*Franz. Etym. Wört.*, v^o *ASINUS*) consigne de même, sans élucider la finale *-quiche*.

En français familier, un conte grivois (Grécourt, Piron), où l'âne joue un rôle assez bruyant, a popularisé l'exclamation *l'ase te (me) foute*, devenue une imprécation bouffonne, synonyme de : « le diable t' (m') emporte ! » Nous l'avons reconnue naguère dans une chanson lorraine publiée par L. Zeligzon et G. Thiriot⁽²⁾. Le liégeois Forir insère également dans son dictionnaire : *lasmifoutt* « juron grossier et intraduisible... », — aujourd'hui d'ailleurs tombé en complète désuétude.

Notre « *laskeie* » rentre dans cette série de locutions aussi énergiques que peu élégantes. Il faut écrire *l'as' keye* et y voir une forme wallonisée du méridional *l'ase quihe* ou *quille*, synonyme atténué de *l'ase foute*.

Jean HAUST

(¹) Boucoiran, *Dictionnaire des idiomes méridionaux* (Nîmes, 1875), p. 113 ; *quicha* « serrer, presser, écraser », p. 1103.

(²) *Textes patois recueillis en Lorraine* (Metz, 1912), p. 295. Voyez *Bulletin du Dictionnaire wallon*, 1913, p. 134.

Les préfixes *ex* et *in* en wallon

Le Dictionnaire étymologique wallon de G(randgagnage) I, 841, note que le préfixe *è-* en composition représente 1^o le latin *in*, 2^o le latin *ex*.

Singulière langue, doit penser le romaniste étranger, qui exprime *dans* et *hors* de la même façon ! En réalité, il n'en est pas ainsi. La phrase de G. n'est vraie que comme notation laconique de faits ; elle est fausse si on l'interprète comme rangeant sur la même ligne, avec la même valeur et pour le même temps, deux ordres de faits. Notre auteur a réuni à son insu dans la même formule l'exception et la règle. Nous démontrerons que *è* a régulièrement la valeur de *in*, qu'il correspond à *ex* seulement dans des mots empruntés au français, que les destinées de *ex* ne coïncident pas du tout en français et en wallon. En notant les deux faits *ex aequo*, G. a été la première victime de sa théorie : il lui arrive d'essayer tour à tour la clef étymologique de *ex* et celle de *in* sans parvenir à se décider.

Pour démontrer notre thèse, nous aurons à comparer l'usage français et l'usage wallon pour ces deux préfixes. C'est entreprendre une de ces tâches ingrates que le romaniste dédaigne. Sur ces vulgaires préfixes il semble que tout soit connu et celui qui s'en occupe a l'air d'enfoncer des portes ouvertes. En réalité les grands ouvrages de grammaire comparée ont trop de matière à examiner pour s'arrêter longuement à chaque préfixe ou suffixe ; on n'y trouve rien de très précis ni au point de vue sémantique ni au point de vue étymologique. Les dictionnaires français qui font autorité se contentent de prudentes formules stéréotypées, qui laissent les vrais problèmes irrésolus. On s'aperçoit à l'examen que ces banales affirmations étymologiques ne justifient pas le sens des mots, et l'on cherche en vain pourquoi et comment telle forme arrive à tel tableau

de significations : *échauder* au sens de « chauffer avec excès » et *exulcérer* au sens de « ulcérer légèrement ». La route qui semblait assurée entre l'origine et le sens vous abandonne aux premiers pas. Tels ces chemins des bois, si bien tracés sur la carte : chemins de fortune déblayés à la diable par quelques vigoureux coups de hache pour la vidange des coupes pendant une saison ; dès le printemps suivant ils se hâtent de réparer leurs brèches en faisant rejaillir à foison genêts et bruyères, bouleaux et coudriers ; le chemin annoncé sur la carte n'existe pas !

Pour bien saisir la corrélation ou l'absence de corrélation des dits préfixes entre wallon et français, il faut voir d'abord fonctionner les mêmes éléments à l'état libre.

Actuellement la préposition latine *in* ou le français *en* se rend en liégeois par *èn* devant voyelle, *è* devant consonne. Cette réduction à *è*, de phonétique syntaxique, est conforme à la règle d'après laquelle *consul* devenait *cōsul*, *mensem mēse* et *sponsa spōsa*. Exemples : 1. *èn-oûve*, en œuvre ; *èn-èri*, en arrière ; *èn-alèdje*, litt. en *allage (du verbe aller) = en train, en activité ; *d'oûy èn-ût'*, d'aujourd'hui en huit ; 2. *è corti*, en [le] courtil, au jardin ; *è bwès*, en [le] bois ; *è-l tchambe*, en la chambre ; *è lès tchamps*, en les champs.

è correspond aussi à *inde*, fr. *en*, comme forme réduite devant consonne : *dj'è va*, je [m'] en vais ; *il è prind trop'*, il en prend trop. La forme pleine, usitée devant voyelle, est *ènn'*, par assimilation de *ènd* : *dj'ènn' a*, j'en ai ; *nos li ènn' avans d'né*, nous lui en avons donné. En regard de *ènn'* le picard hennuyer possède encore *ind* : *s'ind-aler*, s'en aller. Il existe aussi en wallon une forme augmentée *ènnè* : *dj'ènnè vou*, j'en veux ; *nos li ènnè donrans*, nous lui en donnerons.

Les mêmes formes reviennent comme préfixes. On trouve donc *èn-* devant voyelle : *ènôler*, **en-huiler*, *ènancerer*, **en-ancerer*, *ènairi*, faire monter en l'air, *r-ènairi*, aéré, *ènamoré*, enamouré. Pour *è-* devant consonne, les exemples foisonnent,

et il importe de ne pas en être parcimonieux si l'on veut donner l'impression d'une vraie loi. Voici une liste qu'on pourrait allonger facilement : *èbaler*, emballer ; *èbaner*, embanner, brandonner ; *èbrotchî*, embrocher ; *èboliner*, enduire de bouillie, empeser ; *èbu*, embu, aviné ; *ètchainner*, enchaîner ; *ètchèrdjî*, encharger ; *èdamer*, entamer ; *èdèter*, endetter ; *èdwèrmi*, dormir ; *èdreût*, endroit ; *èdurer*, endurer ; *èfèrer*, enferrer ; *èfiler*, enfiler ; *èfisté*, moisi, avarié ; *èfwèrci*, enforcer ; *èfortchî*, enfourcher ; *èforner*, enfourner ; *èfoncer*, enfoncer ; *èfoumî*, enfumer ; *èfower*, infocare, enflammer, exciter ; *èfoyî*, enfouir ; *ègadji*, engager ; *ègordiner*, *encourtiner ; *ègrohi*, engrossir ; *èhaler*, embarrasser, encombrer ; *èhèrdi*, enhardir ; *èdjaler*, *engeler ; *ècâveler*, encaver ; *èclawer*, enclouer ; *èclôs*, enclos ; *èclôre*, enclore ; *ècrofrer*, encoffrer ; *ècwèdeler*, *cordeler, entraver ; *ècombrer*, encombrer ; *ècorèdjî*, encourager ; *ècower*, *encouer = emmancher ; *ècrâhî*, engraisser ; *ècrèner*, *encrener = entailler ; *ècostèdjî*, mettre en *coustenge = mettre en frais ; *ècroler*, embourber ; *s'ècroukî*, s'engouer ; *ècuriner*, encrasser ; *èlahî*, enlacer ; *èlaidi*, enlaidir ; *èmagaziner* ; *èmantchî*, emmancher ; *èmâvrer*, *en-fâcher ; *èminer*, emmener ; *ènoûlé*, ennuagé ; *èpaqueter*, empaqueter ; *èplâsse*, emplâtre ; *èployî*, employer ; *èpwèsoner*, empoisonner ; *èpronter*, emprunter ; *èrèni*, *enrouiller ; *èssègne*, enseigne ; *èssèrer*, enserrer, enfermer ; *èssèvelî*, ensevelir ; *s'èssoketer*, s'endormir ; *ètinde*, entendre ; *ètasser*, entasser ; *ètèrer*, enterrer ; *èvairî*, emblaver ; *èvèye*, envie ; *èvôti*, involutare, envelopper ; *èwalper*, envelopper.

A côté de cette série normale très nombreuse, il y a des mots d'emprunt très reconnaissables, d'ordinaire d'emprunt récent, qui se multiplient en raison des besoins croissants du peuple wallon. Ceux-ci conservent *in* en liégeois si le français possède *in*, c'est-à-dire dans les mots d'origine savante ; si le français possède *en*, le liégeois prononce *an*. Le verviétois dénasalise *in* en *é* (non *è*), et *an* en un *a* long très ouvert. On aura donc respectivement : instruire, *instrwîre*, *èstrwîre* ; insister, *inzister*,

ézister ; inscrire, *inscrire*, *éscrîre* ; inventer, *invinter*, *évinter* ; — *ambaumer*, *ambèli*, *ambicion*, *amboucher*, *ambuscâde*, *andêver*, *andiabler*, *ancâder*, etc. On voit avec quelle complaisance le Wallon moderne complète son vocabulaire par l'emprunt.

Mais il existe en wallon d'autres sources de *è* initial, que l'étymologiste doit apprendre à distinguer. Nous laissons de côté le cas où *è* appartient au radical, comme dans *èré*, *èrere*, *a ratrum*; le cas où *è* vient régulièrement de *in* privatif, comme dans *èfant*, *ètir* entier ; de *inde* : *èpwèrter*, emporter, *èvoler*, envoler. Nous avons à concentrer nos efforts sur *è* venant de *ex*, à comparer sous ce rapport l'état du français et celui du wallon.

Comme préposition, *ex* a disparu de bonne heure et a été, peut-être même à cause de ses variations de forme, remplacé de part et d'autre par *de*. Mais le mot a subsisté comme préfixe vivant, du moins en français. Qu'a-t-il donné au français ? est-il encore vivant et créateur ? ou à quel degré l'est-il ? quel est, en regard, l'usage wallon ? On ne peut répondre à ces questions sans examiner de près les diverses formes que le préfixe a revêtues.

En latin même, ce préfixe présente quatre variantes : une forme fondamentale *ec-*, qu'on trouve dans le latin archaïque *ec-fero*, *ec-fatus*; une forme *ef-* issue de *ec-* par assimilation devant *f* : *efferre*, *effingere*; une forme réduite *e-* devant les consonnes douces, les nasales et les spirantes ; une forme augmentée *ex-* devant les voyelles, *h* et les consonnes fortes. Des trois séries vivantes du latin classique, le français possède par emprunt savant des mots en *e-*, *ef-* et *ex-*, comme *émigrer*, *éluder*, *élucubrer*, *exemple*, *examiner*, *explorer*, *excéder*, *ex-ministre*. Il a encore la faculté d'en augmenter le nombre, soit par nouveaux emprunts à la source latine, soit en créant des dérivés de ceux qui existent, comme *explosif*, *extincteur*, *effondrement*, *émotionner*, **exubérer*, **éditorial*. Mais les composés venus par la voie populaire ont été reformés en *ex-*. Cette

forme l'a emporté sur les autres comme ayant plus de consistance. Puis elle est devenue *es-* devant consonne, *ess-* devant voyelle : *eslire, esmouvoir, esprover, esforcier, estordre, essaïm, essil, essay, essample, essoriller*. Plus tard enfin *es-* devant les consonnes s'est réduit à *é-*. Tout cela est bien connu et nous ne le rappelons qu'en manière d'argument.

Mais les mots simples en *sp-, sc-, st-* prirent un *e* prosthétique, ce qui produisit des *esp-, esc-, est-* initiaux sans préfixe ; puis, comme dans les mots précédents, *es-* s'est réduit à *é-* : *échelle, échine, écoupe, échafaud, épervier, éperon, époule, épunge, épouser, étreindre, étrangler, étançer, étamer*.

Il est plus difficile de mettre de l'ordre dans le matériel des mots wallons en *è-*, *é-* pour y reconnaître ceux qui viennent de *ex-*. Comme nous l'avons constaté déjà, la série régulière est celle de *è-* provenant de *in-* : *èpiler* ne correspond point au français *épiler*, mais à *empiler* ; *ètièsté* n'est pas *étété*, mais *entête* ; *ècrèsté* n'est pas *écrété*, mais *encreté* ; *èsièbler* n'est pas *èsherber*, mais *enherber*. Le verbiétois *évoquer* ne représente pas le français *évoquer*, mais *invoquer*, et de même *éviter* signifie *inviter*. Il ne s'agit donc plus que de trier le reste.

On y trouvera, évidemment, nombre de mots en *è-, ef-, ex-*, qui sont des emprunts à la langue française d'origine savante, comme *émôcion, édicion, éducâcion, èxcèler, èxcèpter, èximpe, èscompter*. Le nombre de ces mots est proprement illimité, puisque l'emprunt lui-même est illimitable ; mais, quel que soit ce nombre, il ne permet pas de dire que *ex-* latin a évolué en *è* ou *é* en wallon. Ceux de ces mots qui passent le plus fréquemment dans la bouche du pueple ont subi un commencement d'accommodation par l'allègement de *ex-* en *es-* : *èsclûre, èscusse excuse, èscuser, èspatriyî expatrier, èspédi ou èspédiyer expédier, èspliquer, èsplôsion, èsprôpriyî exproprier, èstrait*, etc. Que leur *è-* ne fasse pas illusion, ces formes n'appartiennent pas à l'ancien fond traditionnel. Et, quand on aura élagué tous ces termes fort peu wallons de tournure et d'emploi qui rem-

plissent les dictionnaires de Forir et de Lobet au détriment des vieux mots inconnus, quand on croira toucher enfin le fond populaire à préfixe *ex-*, on s'apercevra aisément que la plupart sont encore des emprunts. Examinez à ce point de vue *èbâdi* ébaudi, *èbat*, *èbâtchî* ébaucher, *èblouwi*, *èbwèrgnî* éborgner, *èboulemint*, *èbranler*, *èchancerer*, *èchaper*, *ècoulemint*, *ècoute*, *èfacer*, *èfèt*, *ègârd*, *ègarer*, *écârt*, *s'ègozi*, *s'égosiller*, *èclairer*, *èclairci*, *èclater*, *ècwèrner*, *èlârdji* élargir, *èlèver*, *èmayî*, anc. franç. esmaier, *èpris*, *èpiciser*, *èrinter*, *èsbara* épouvantail, *èsbarer* effrayer, *èsblawi* éblouir, *èstchâfer* échauffer, *èstchanter* (enchanter), *èsclat* éclat, *èsclameûre* exclamation, *èspêtchî* (empêcher), *èspaweter* épeurer, *èsprinde* éprendre = allumer, *èsproûve* épreuve, *èsprover*, *èstènè* étonné, *èstoûrdi* étourdi, *èvaporer*, *èvûdeû* évidoir, *èwaré* égaré = effrayé, *èsbranler* ébranler : il y a bien peu de ces mots où le philologue ne découvre pas les stigmates de l'emprunt.

Où sont donc passés les vrais mots indigènes issus de *ex-* ? Ils ne figurent pas dans ces listes, parce que la destinée de *ex-* en wallon a été très différente en réalité de celle du français.

Nous avons vu qu'en français les mots en *sp-*, *st-*, *sc-*, prenant un *e* prosthétique, sont arrivés à posséder la même syllabe initiale que ceux en *exp-*, *ext-*, *exc-*, *exp-*, *ext-*, *esc-*. En wallon aussi les initiales de ces deux sortes de mots se ressemblent, mais le changement s'est opéré en sens inverse : les mots en *sp-*, *st-*, *sc-*, n'ont pas pris l'*e* prosthétique, c'est au contraire *esp-*, *est-*, *esc-* qui ont perdu leur *e* étymologique, l'*e* du fameux préfixe ! Voilà donc toute une série importante de mots, la vraie série des formes populaires, qui échappe à la liste wallonne des *ex* devenant *è* ou *ès*. A côté de *spater* épater, *spoûler* épouler, *sposer* épouser, *sprivî* épervier, *scanfâr* échafaud, *scole* école, *strinde* êtreindre, *stâve* étable, qui n'ont pas de préfixe original, viennent se ranger *spâmer* expalmare essanger, *sgoter*, égoutter, *spaweter* épouvanter, *spincer* épincer, *stinde* étendre, *stwède* *extordre, et bien d'autres.

Le traitement de *sc-*, *exc-*, *exsc-* diffère cependant de ce qu'annoncent les deux exemples cités *scanfâr* et *scole*; mais ce n'est certes pas en ce qu'ils accepteraient l'*e* initial. A part quelques exceptions, *sc-*, *exc-*, *exsc-*, sont devenus tout d'abord *sch-*. Dans l'écriture, ce *sch*, par une méprise que je crois purement graphique (*sc* accolés confondus en *x*), est figuré *xh* en ancien wallon; mais il se prononce *h* en wallon du Nord-Est (Liège, Verviers, Malmedy), *ch* en wallon du Sud (Ardenne luxembourgeoise, Laroche-Namur). Donc *excarnare* devient respectivement *hârner chârner* en regard du français *escharner écharner*; *excaldare* *échauder > hauder chauder*; *ascoltare* *escoltare > hoûter choûter* (écoute est donc un emprunt); *excavare* *creuser > haver chaver*, *excavata* *tranchée > havêye chavêye*; *excorticem* *écorce > hwèce chwace*; *excurare* *écurer > hurer churer*; tout comme l'aha. *scum* *écume > home choume*; *skina* *échine > hène, chine*; *scopare* d'où *écouillon > hover, chover*, d'où *chovion*; *scala* *échelle > hâle châle*; *seamnum* *escabeau > hame chame*. Notons donc comme une loi que les mots en *ex-* devant *c* et *sc* ont respectivement *h ch* en wallon, nullement *è*. Ils vont se confondre ainsi avec les mots en *sc* initial. Les formes qui font exception à cette règle sont des emprunts comme *scole* *école*, des à-peu-près comme *scanfâr* de *seafald* *échafaud*, des néologismes par ignorance de la vraie forme comme *ècwèrner* *écorner* au lieu de *hwèrner*. Le namurois, plus rapproché du picard, contient des *sc-* inconnus au liégeois et à l'ardennais. Il faudrait retrancher encore de la liste des mots en *è-* des formes comme *èsbara* et *èsparweta* *épouvantail*, *èsbarer* et *èsparweter* *épouvanter*, *èsponse* ou *èsponde* (*sponda*, fr. *éponde*, *éponte*, *éponge*), *èsporon* *éperon*, *èstaminè* *estaminet*, *èstessiner* (*arroser le rôt*) et quelques autres, qui figurent dans Forir avec *e* prosthétique, mais qui restent bel et bien *sbara*, *sbarer*, *spaweta*, *sponde*, *sporon*, etc., en Ardenne.

Après cet examen phonétique, que reste-t-il au wallon de

mots en *è-* dont on puisse affirmer qu'ils sont issus, non de *in-* latin, non de *ex-* par emprunt, mais bien du latin *ex-* directement et normalement ? On n'en trouve pas un dont on soit sûr. On peut être tenté d'accepter *èsbahi*, *èsblawi*, *èsmayî* et trois ou quatre autres comme ayant eu un développement parallèle à celui du français ; ils auraient conservé *è* en raison de la difficulté de prononcer *sb*, *sbl*, *sm* ; mais ils pourraient aussi être des emprunts anciens. Pour d'autres termes, c'est l'étymologie même qui est discutable. L'ancien français a tant abusé de *l's* devant consonne en orthographe qu'on ne peut pas toujours considérer *es* des documents comme légitime. Le wallon aussi peut avoir déformé des mots : on s'étonne de lire *èsnondêye* (élan), d'entendre *èsvêchî* en regard du français empêcher. Quand on rencontre des doublets comme *écorer* et *Accorer*, quand on voit *a uscultare* devenir *écouter*, quand on lit que *éberguer* vient de Bergen, *échancer* de chancre, *échaubouler* de chaud + boule, *égalé* (moucheté) de *haglé* ; lorsque Grandgagnage rapproche *étrosse* (le bouchon de paille mis à la queue du cheval) de l'anc. fr. *étrousser* adjuger en justice, explique *èmainé* par privé de main, *s'èhandi* par le rouchi *èscadir*, *èclôse* (cloître) par *claustum* précédé de *e* inorganique, *ècluse* (entrave) au choix par *excludere*, *includere* et le germanique *kluister*, on a bien la sensation que l'évolution de *ex* a été profondément troublée dans le Nord. C'est l'histoire d'une armée en débandade qui a laissé partout des blessés et des traînards. Or, il est facile de reconstituer l'évolution de la masse, difficile ou impossible de suivre les dissidents en leurs aventures particulières. Il est de ces traînards qui n'ont jamais rejoint. Epaves de la route, recueillis par quelque bonne âme, ils ont réussi à s'implanter ; ils se sont rendus supportables à force d'effacement ; ils ont camouflé leur état-civil d'étranger ; on a tordu leurs noms par plaisanterie, on les a étirés, raccourcis, repeints pour les assimiler à l'air et au langage du pays. Les intrus se sont prêts à tous les ma-

quillages, contents d'être oubliés, heureux de vivre. Et plus tard, quand l'attention se porte sur eux, nul ne devine d'où ils viennent. Il en est des vocabulaires comme des populations mêlées : il faut se résigner à ne les connaître d'abord que par les traits généraux. Pour pénétrer plus avant, il faudrait instruire le procès long et difficile de chaque terme obscur. Ni en français ni en wallon, le débat ne se limiterait à rechercher si tel mot en *é- é-* est emprunté ou indigène : l'origine et la formation du mot seraient vite remises en question. Mais, pour donner le droit de reconnaître un préfixe *ex* dans un mot controversé, la phonétique souvent ne suffirait pas. Il faudrait prouver que le mot s'explique normalement par le sens de *ex*. C'est donc de la sémantique en ce cas que dépendra la solution. Ceci nous conduirait, pour continuer, à faire une étude plus serrée des composés de cet ordre ; mais c'est un autre sujet et l'amorce d'un autre article.

Jules FELLER

Nos Dialectes
et le “Französisches Etymologisches Wörterbuch”,
de W. von WARTBURG

(Suite)

En annonçant, dans ce *Bulletin* (13^e année, 1924, p. 58-71), le dictionnaire d'étymologie française du savant philologue suisse, j'ai dit tout le bien que je pensais de ce vaste répertoire du français et de ses dialectes, de la méthode originale dont était conçue cette œuvre hardie, de l'information largement documentée dont l'auteur faisait preuve à chaque page. Depuis lors, deux nouveaux fascicules ont paru, le 5^e et le 6^e, comprenant les pages 289 à 416 (Bonn et Leipzig : K. Schroeder, éditeur). Voici quelques notes pour améliorer, en ce qui concerne les dialectes de la Wallonie, cet ouvrage où les romanistes trouveront un précieux instrument de travail (1).

BATTUERE. Ajouter les dérivés : *bate*, s. f., partie de la faux qu'on bat pour l'affiler (Liège) ; *bate-feû*, s. m., briquet d'acier (ib.) ; *batâhe*, s. f., époque où l'on bat en grange ; action et saison d'abattre les noix ; rixe (ib.) ; *sourbatin*, s. m., gerbe battue (Alle-sur-Semois ; p. 294, col. 2). — *batou*, « oiseau qui, ayant déjà vu des filets, ne s'y laisse point prendre », figure deux fois p. 291, col. 1 et 2. — P. 292, c. 2, au lieu du verv. *erbate* « essanger », lire *èsbate* (Verviers : Lobet, p. 644 ; Jupille : BSW 45, p. 234). Au lieu de : Faymonville *rëbate ao soli*, lire *r. do solè*.

BATZARRE. Ajouter *gabâre* (G., I 227), métathèse de *bagâre*.
BAU. Le liég. *bâbou* « croquemitaine » paraît bien avoir

(1) A partir de la p. 400, l'auteur m'ayant demandé de revoir ses épreuves, je lui ai communiqué par cette voie mes observations, qu'il a généralement adoptées : ce compte-rendu en est allégé d'autant.

aussi, comme l'anc. fr. *barbeu* « loup-garou », subi l'influence de *barbe*, liég. *bâbe*.

BAUER. Le w. *balbour* « balourd » figure indûment ici. Il faut l'expliquer par « bat-le-beurre » et le placer p. 295, col. 1.

BAUG. Compléter cet article d'après mes *Etym.*, p. 30, sur le liég. *bô*, ard. *bôkê*, etc. (¹).

BAUKN. Au liég. *bakène* « bouée », ajouter les dérivés *bak'ner*, *bak'neû*, *bak'neûre*, t. de houillerie ; voy. *Etym.*, p. 20.

* BAUSON. Le w. *bosse* (dans *ine franke bosse* « une effrontée ») n'a sûrement aucun rapport avec l'anc. fr. *boisier* « tromper » ni avec l'all. *böse*. C'est sans doute une acception figurée du w. et fr. *bosse*.

* BAWA. Le nam. *boe* « boue » nous est inconnu. Au lieu de : « Neufchâtel *abouler* », lire « Neufchâteau *aboulè* ».

BECCUS. Supprimer le nam. *buc-a-buc*, qui ne contient pas le fr. *bec* (w. *bëtch*), mais le nam. *buk* « tronc » ; cf. G., I 85. — A la même p. 305, col. 1, yèr. *bekembos* « personne stupide » est expliqué par « *bec en bois* » ; c'est plutôt « *becque en bois* », équivalent au pic. *becquebo*, fr. *bèque-bois* « pivert ». — P. 309, col. 1, le w. *bèguène* « gros beeffigue ; pigeon nonnain » (BSW 25, p. 33) n'a que faire ici ; c'est une acception figurée de *bèguène* « bénigine », à renvoyer, p. 315, col. 1. — Ajouter le nom de la musaraigne en Ouest-wallon : *surbëtch* (Thuin), *sëtch-bëtch* (Charleroi, Nivelles), *sëc-bëtch* (Ecaussines), *sëc-bèc* (Braine-le-Comte).

* BEGGEN. A signaler une intéressante dissertation sur l'éty-
mologie si contestée de *bénigine*.

BELLUS. Au lieu du w. *abèli*, *rabèli*, nam. *rabèli*, il faut lire *abèli*, *rabèli*. — L'origine du w. *bété* (= lune) n'est pas claire, d'après l'auteur. Il convient de remarquer que ce mot ne se dit pas de la lune en général, mais seulement de la pleine lune ; primitivement, on aura dit : « la lune est dans sa beauté »,

(¹) Dans ce qui suit, l'abréviation *Etym.* = J. HAUST, *Etymologies wallonnes et françaises* ; Liège, 1923, in-8°, 356 pages.

« la beauté de la lune » ; puis on a dit : « la beauté luit » (= c'est pleine lune). De même en picard *la bèle* = la pleine lune.

BEOST. L'auteur range ici le w. *bè* « premier lait d'une vache qui a vêlé » ; mais, dans cette hypothèse, *s* devrait subsister. Il vaut mieux s'adresser à * BETTARE (p. 340), auquel nous ajouterais le malm. *bèti son* « sang grumelé » ; cf. *Etym.*, p. 41.

BERA. Au lieu du w. *birā*, lire *birā*, qui a ordinairement le sens de « catafalque ». De même le nam. *bī*, s. m., signifie « catafalque » à Stave.

BERME. Ajouter le w. *breune*, s. f., t. de houillerie à Seraing, que nous avons expliqué dans ce *Bulletin*, 1923, p. 141.

BERYLLUS. Au fr. *briller*, répond correctement le gaum. *brīr* (p. 339, col. 2) ; il est inexact d'y voir un changement de conjugaison.

BESTECHEN. Pour le liég. *stoké* (et non *-ēie*) « corrompu », c.-à-d. « gagné, vendu », voyez G., II 403-4, note.

BESTIA. Le prétendu nam. *disbèti* « déconcerter, troubler qqn » est une erreur pour *disbèli*, dont l'auteur a parlé p. 320, col. 2. — Ajouter le w. *èbusti* « inconsidéré, étourdi », que nous avons expliqué dans ce *Bulletin*, 1924, p. 43.

BESTOOKEN. Le nam. *aburtaker* « garnir » n'a pas le même radical que *abistoker* ; voyez là-dessus ce *Bulletin*, 1906, p. 92-94.

BIES. Du néerl. *bies* « roseau », vient le liég. *bise* (Lobet, Hubert, Forir), s. f., « prêle, equisetum, plante à tige rugueuse dont on se servait naguère pour polir le bois et même le fer » ; *bizer* « polir, anciennement avec la *bise*, aujourd'hui avec du papier de verre ». Mais il est certain que *bûzé* (Stavelot : BSW 44 p. 533) « roseau creux de la grosseur du doigt » se rattache uniquement à * BUCELLUM.

* BIKKIL. Sur le juron *lasquebille*, dans le dép. du Doubs, voir ci-dessus p. 39. C'est sans doute une altération du méridional *l'ase te quille*.

BILANX. Faut-il ajouter ici le w. *bilsî*, *bilzî* « balancer, bercer », où G., I 55, voit une forme de *bercer* ?

* BILIA (celt.) « tronc d'arbre ». A noter que l'auteur explique par ce thème le fr. *habiller*, en partant de l'anc. fr. *abillier* (« mettre en billes », d'où en général « préparer »), influencé par *habile* et par *habit*. — P. 364, col. 2, on rapporte ici avec raison *bèle* (Andenne) « pièce de bois enfoncee contre un étançon » ; il convient d'ajouter que *bèle*, s. f., est très connu comme terme de houillerie dans le bassin liégeois et signifie « chapeau de cadre », comme *bille* dans les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais. C'est un doublet du liég. *bèye* « quille », dont la formation est régulière (comp. FILIA, fille, liég. *feye*), tandis que la forme *bèle* est singulière : on ne peut l'expliquer que par une influence germanique ; elle représente un type germanique * *beel*, qu'on retrouvera peut-être dans quelque dialecte bas-allemand ou néerlandais. — Le w. *bîler* « se fendiller (en parlant du bois) » se rattacherait également ici. L'hypothèse est assurément séduisante, étant donné le rouchi *embillé* « fendillé au cœur (d'un arbre) ». Toutefois, au point de vue phonétique, la voyelle *i* n'en reste pas moins aussi étrange que *é* dans *bèle* ; y aurait-il eu influence du thème * *BÎSA*, dont nous parlons ci-après ?

* BINDA (germ.) « lien ». Le malm. *bâne* n'est pas à sa place ici ; il se dit d'une « bande (= troupe) » et se rattache au gothique *BANDWA*.

* BIROTUM. Pour l'auteur, le w. *bèrwèter* « dégringoler » ne fait qu'un avec *bèrwèter* « brouetter ». N'est-ce pas plutôt l'équivalent du fr. *pirouetter* ? De même *fé berwète* « faire chou blanc (au jeu de quilles) » contient-il bien le mot que *berwète* « brouette » ? J'y vois bien plutôt le fr. *pirouette* qui a le même sens comme terme du jeu de mail ; voir au surplus *Etym.*, p. 295. — En tout cas, le verviétois *brouweteû* « qui aime à boire » ne peut provenir que de *brouwèt* « brouet » ; il est indûment rapporté ici sous le fallacieux

prétexte que « les charretiers passent généralement pour de grands buveurs ! »

BIS. De ce mot latin dérive *biseau*, d'après l'auteur. Le liég. *bihē*, nam. *bija*, qu'il omet de citer, s'accorde-t-il de cette étymologie ? J'en doute fort : un type * *BISELLUM* ne pourrait donner que * *bézé* (comp. * *FÜSELLUM* : fuseau, liég. *fizē*). Le mot wallon postule un groupe *sy* intérieur (comp. *BASIARE* : baiser, liég. *bah̄*, nam. *bōj̄i*).

BIS- (onomatopée). On rapporte ici le malm. *biza*, w. *bizawe* « toupie », qui dérivent certainement de *bizer* et devraient figurer à l'article * *BISÔN*, p. 380.

* *BISA* (germ.) « bise ». On range ici le w. *bîler*, qui n'est donné que par Remacle, 2^e éd., comme synonyme (?) de *bih̄* « souffler (de la bise) ». Je l'expliquerais plutôt par une expression *i bîle* « il fait une bise qui gerce, qui crevasse » ; voy. *bîler* ci-dessus, à l'article * *BILIA*.

* *BISÔN*. Au lieu du liég. *bizâhe* et du w. *abisquer*, lire *bizâhe*, *abizer*. Le verviétois *bizwèye* « toton » est dû au croisement de *bizawe* « toupie » et de *pîwèye* « toton ». Le w. *abisquer* « accourir précipitamment » pourrait être rangé ici plutôt que p. 379 : ce serait une déformation de *abizer*, avec une finale d'origine obscure.

BIUTELN. A côté du liég. *botî* « bluter », ajouter le syn. *boul'ter* (BSW 34, p. 243 ; comp. le liég. *boul'teū* p. 387, col. 2, *kiboul'ter*, p. 388, col. 1). Au reste, en liégeois, *boul'ter* a plusieurs acceptations différentes : 1. t. de meunerie; bluter ; 2. t. de pêche, bouillir l'eau ; 3. t. de houillerie, *boul'ter* 'ne mène, secouer à la main le fer dans un trou de mine pour arrondir ce trou ; 4. t. du jeu de *dèye*, secouer dans les deux mains jointes les pièces de monnaie avant de les lancer en l'air ; 5. en général, chipoter, vétiller. Bien qu'il y ait une idée constante de secousse, il n'est pas sûr qu'on ait affaire à un seul et même radical : 2 et 3 peuvent se ramener au même thème que le fr. *bouiller* ; 4. peut se rattacher à *boule*, *boulet* ; 5 est une

acceptation métaphorique de l'un ou l'autre de ces mots techniques.

* BLÂD. Le w. *blé*, s. f. (épeautre) n'est pas un dérivé équivalant à l'anc. fr. *blée* ; c'est le fr. *blé* dont le genre a changé sous l'influence de *spête* « épeautre » (cf. p. 392, n. 15).

BLANDIRE. Le montois *blando* est ici donné comme l'équivalent de l'anc. fr. *blandeur* « flatteur » ; à l'article BLANDUS, on range le w. *blancou* « flatteur » et le givétois *blando* « hypocrite ». L'auteur y voit des restes de l'anc. fr. *blant* (= BLANDUS), qui aura disparu presque entièrement en gallo-romain à cause, notamment, du conflit avec *blanc*. Idée certes ingénieuse, mais bien éloignée de la conception populaire : le Wallon qui traite le flatteur hypocrite de *blanc dos*, de *blanc cou* (= cul) et même de *blanc d'zos l' vinte* (= sous le ventre), pense uniquement à un individu épilé, efféminé et lâche.

BLANK. Au lieu du nam. *blanki* (p. 395, c. 1), lire *blanki*. Dans le w. *blanc bár* (p. 396, c. 2), *bár* est expliqué par * BARROS, ce qui paraît inadmissible ; voir là-dessus ce *Bulletin*, 1924, p. 71.

BLATEA. Le rouchi *blasé* « variété de froment... » pourrait être le même mot que le rouchi *blasé* « blême », pris dans une acceptation spéciale ; voy. BLASEN, p. 402.

BLEFFEN. Par ce mot moyen-néerlandais signifiant « aboyer », l'auteur explique le montois *bléfer* « baver », etc. Cela me paraît hasardeux, le processus sémantique n'étant pas aussi clair que l'auteur veut bien le dire. J'assimile plutôt *bléfer* au groupe de l'article * BABA, comprenant le rouchi *baflier*, etc. Hécart enregistre, au sens unique de « baver », *baflier*, *béfler*, *bléfer*. Godefroy, *Compl.*, v^o BAVE, cite les formes d'anc. fr. *beve*, *beffe*. Par métathèse, un diminutif *bèfler* aura donné *bléfer*.

BLETTIAN. A propos de *blèti song'* (liég. : Forir) « sang caillé », voir ci-dessus v^o BEOST.

BLOK. Au lieu de *blokené* (p. 412, c. 1), lire nam. *blok'nèt* « fuseau à faire de la dentelle » ; à Binche *bok'lèt* ; altérés par

dissimilation de *bloquelet*. — Le liég. malm. *blokē* a le suffixe -ELLUM (comme le nam. *blokia*, p. 411, c. 2) et non -ITTUM.

En terminant ces menues critiques, souhaitons que l'auteur poursuive courageusement son œuvre magistrale, dont la publication paraît s'être ralentie en ces derniers temps.

Jean HAUST

LIVRES ET REVUES

M^{me} Karin Ringenson. *Etude sur la palatalisation de k devant une voyelle antérieure en français.* VIII-164 p. in-8, et cartes phonétiques. Paris, Champion, 1922.

Ce livre est une thèse de doctorat soutenue à Upsal, en français, au mois de mai 1922. L'auteur est une jeune fille, qui a étudié d'abord à Dresde sous la direction de M. H. Klinghardt, puis à Paris, au laboratoire de phonétique expérimentale de M. l'abbé Rousselot. Elle a suivi aussi les cours de M. Gilliéron. Dans sa préface, elle remercie ses maîtres et tous ceux qui l'ont aidée dans son travail, avec une bonne grâce charmante, et, ma foi, la fleur de la reconnaissance est devenue si rare qu'on accueille ces remerciements avec l'émotion de Jean-Jacques découvrant de la pervenche. Ce début du livre nous fait bien augurer de l'esprit et du cœur de M^{me} Ringenson.

Le sujet de cette thèse est la transformation de *k* et *g* guttural en *tch* ou *dj*, *ts* ou *dz* palatal. Sujet bien austère, comme on voit, pour une jeune étudiante en philologie romane, mais c'est l'un des plus importants de la phonétique.

L'auteur l'a d'ailleurs envisagé par le côté vivant du phénomène : au lieu de se borner à noter les résultats, à faire des statistiques et des classements, elle s'est proposé d'atteindre les causes et la formation du phénomène de la palatalisation. Elle a préféré limiter son sujet en surface pour mieux l'étudier en profondeur.

Elle distingue d'abord deux périodes de palatalisation dans le roman. L'ancienne, qui est plutôt préromane, a produit la transformation des gutturales commune à toutes les langues romanes. Elle a suscité des études nombreuses et des contestations passionnées entre les philologues. Ceux-ci n'ont pu s'entendre sur la production du phénomène parce que le passé échappe aux investigations de la phonétique expérimentale. Mais il existe une seconde période, qui se déroule encore sous nos yeux dans les dialectes. C'est celle-ci que l'auteur a voulu étudier, en combinant les données de l'expérimentation physiologique avec celles de la dialectologie et de l'histoire. Elle espère que les résultats obtenus pour cette période actuelle observable pourront servir à expliquer par analogie les phénomènes de la première palatalisation.

Il s'agit donc d'étudier avant tout les conditions de la phonation des gutturales pures, des palatales pures et de leurs intermédiaires, les positions de chaque organe et les formes imprimées à ce goulot résonnateur susceptible de s'allonger, de se rétrécir, de se modeler, qui échappe à la rigidité des instruments de musique. Théoriquement, ce tube résonnateur, avec ses appareils d'occlusion totale ou partielle, peut produire une infinie variété de consonnes. Ici l'habileté de l'expérimentateur consistera surtout à noter les variations infimes qui font glisser les organes de la parole de la production d'un son à celle d'un autre son voisin. Quels sont les intermédiaires entre le *k*, *g* du départ et les résultats actuels *tch*, *ts*, *dj*, *dz*, *ch*, *s*, *j*, *z*? tel est le point capital du problème. M^{me} K. R. discute les observations de Lenz, de Rousselot, de Roudet. Aux caractères indiqués par les deux premiers, Roudet ajoutait le mode d'évolution du mouvement imprimé à la partie médiane de la langue. Notre auteur démontre pour son compte que la « condition indispensable et essentielle » est la façon, énergique ou molle, dont la langue opère le mouvement articulatoire. Nous ne pourrions préciser davantage ici : les

graphies complexes, variables d'un auteur à l'autre, souvent de valeur douteuse, sont un obstacle insurmontable pour notre résumé. Disons que Mlle R. évolue sagement et judicieusement au milieu de tous ces récifs.

Pour étudier le phénomène à travers les dialectes, M^{me} R. s'est surtout servie du grand Atlas phonétique de France, mais elle a aussi payé de sa personne et elle est allée instru-menter sur place dans l'Allier et le Puy-de-Dôme. Elle en a rapporté la persuasion que l'évolution de *k* en *tch* et celle en *ts* sont collatérales et ne se confondent jamais. Par conséquent, elle a pu déclarer erronées les théories antérieures qui insèrent *tch* dans la filière d'évolution de *k* en *ts*, *s* ou *ts* dans la filière d'évolution de *k* en *tch*, *ch*.

Fidèle aux principes de l'école, l'auteur compose les séries qu'elle examine non d'après les affinités originelles des mots, mais d'après les ressemblances actuelles. On assemble ainsi des choses très disparates, comme **Guillaume** et **quinze**, **écume** et **cuit**, **chêne** et **échelle**, **Etienne** et **diable**. Mais l'auteur ne prétend examiner que des phénomènes physiologiques : n'insistons pas. Nous aurions beau objecter que le **ca** de **caxinus** n'est pas avoisiné comme celui de **scala**, qu'il n'a pas évolué de la même façon, que cette ressemblance actuelle entre **chêne** et **échelle** est fortuite, que les résultats ne sont pas du tout identiques dans les autres dialectes, etc., on nous répondra : nous ne faisons pas de l'histoire ni de la dialectologie, mais de la physiologie. Il ne nous reste donc plus qu'à rechercher bien égoïstement ce que nous pouvons tirer de cette thèse au point de vue de nos études wallonnes.

L'Atlas linguistique n'étant pas très éloquent pour le domaine de la Belgique romane, M^{me} R. n'a pas eu l'occasion d'exploiter nos dialectes. A la page 79, elle cite le *k* picard et le *tch* wallon, à propos du mot *faucher* ; elle note qu'aux points 295, 282, 294 de l'Atlas (le dernier est du Hainaut picard) on a la « forme de l'infinitif après palatale » dans ces parlers : « il

paraît », ajoute-t-elle, « que le verbe *sous cette forme* est passé dans un *grand nombre* de dialectes wallons... » ! L'ouvrage ne nous offre donc rien à extraire ; il nous fait plutôt penser à certains phénomènes qui auraient pu y faire bonne figure.

Le principal se manifeste dans la région de Tourcoing. On continue à y prononcer à la picarde *car* (char), *carète* (charrette), *acouter* (ascoltare), *j'amouke* (mucco), *tranke* (tranche), *keu* (queto), *keu* (colapu), *cachot* (cherchait), *gardin* (jardin), *guevau* (cheval) ; mais en regard de ces formes nous avons noté *tchin* (cane), *vitchaire* (vicaire), *tchaisse* (caisse), *tchanji* (changer), *tché* (cadit), *tchanter* (chanter), *jotchi* (jucher), *martchi* (marqué), *tcheur* (quaerere), *esplitchot* (expliquait), *tcheur* (cœur), *tcheuve* (queue), *tchuré* (curé), *tcheur* (currut), *tchu* (cul), *tchûr* (cuir), *tchun* (coin) — *tchand* (quand), *tcheu* (quale), *tchî* (qui ?) *i-ne-sé-tchî* (un je ne sais qui, wallon *i-ne-saquî*), *tourtchégno* (Tourquenois), *castchète* (casquette), *s'intchèter* (s'inquiéter), — *badjète* (baguette), etc. Ce phénomène de palatalisation n'est pas ancien et continue à faire tache d'huile.

La wallon de la région Malmedy-Stavelot-Vielsalm distingue deux *h*, l'un sec comme le *ch* de l'allemand *hoch*, qui provient d'un *h* germanique, l'autre plus mouillé, comme le *ch* de l'allemand *ich*, qu'on pourrait représenter par le *χ* grec ou par *hy*. Celui-ci est issu de *sca*, *sco*, *sce*, *scu* palatalisé. Le premier reste *h* dans toute la Wallonie, sauf qu'il s'atténue graduellement du Nord au Sud et au Sud-Ouest ; le second se confond avec *h* sec en liégeois et devient *ch* dans l'Ardenne belge. On conserve cependant des traces de ce second *h* en liégeois dans *dihyèrdjî* (discarricare) et *dihyinde* (descendere). *scala* sera donc *hyâle* à Malmedy, *hâle* à Liège, *châle* à Laroche.

À remarquer encore que l'ardennais distingue entre *sc*, *ssy* et *sy*, *c* : *ripache* (repascit), *coche* (coxa), *moche* (musca), *tache* (tasca), *pêcher* (pisca're), *boucher* (*boscare, frapper) *rûchê* (*riuscellu), *fache* (fascia, maillot), *facher* (emmaillo-

ter), *bacher* (bassiare), *crache* (graisse), — *ojê* (aucellu), *bâjer* (basiare), *bije* (bise), *bîjer* (faire un vent de bise), *célie* (cerise) ; tandis que le Nord-wallon a tout uniformisé en *h* : *ripahe*, *cohe*, *mohe*, *tahe*, *pèhî*, *bouhî*, *rûhê*, *fahe*, *fahî*, *bahî*, *crâhe*, *oûhê*, *bâhî*, *bîhe*, *bîhî*, *céréhe*.

Il y a palatalisation récente ou actuelle dans les cas sporadiques de *assiète* devenant *achète*, *assiez-ve* > *achez-ve* (asseyez-vous) *ayi ciète* > *ayi chète* (oui certes), *dès-yèbes* > *dès-jèbes* (des herbes), *ciér* > *chér* (cervu), *dyâle* > *djâle* (diable), *dyu* > *dju* (deu-m), *nos n' nnè djans* (nos nos inde *iamus ou *eamus, nous nous en allons). Il y a dépalatalisation dans *disqu'a*, *dusqu'a* pour *djusqu'a* (deusque ad).

A ce point de vue comparatif, l'ouvrage consciencieux de M^{me} R. peut susciter chez nous d'utiles réflexions.

J. FELLER

COMMUNICATIONS REÇUES

13^e LISTE

Le *Bulletin* accuse périodiquement réception des communications de quelque importance que veulent bien nous faire nos correspondants ou des personnes qui, sans prétendre à ce titre, ont l'obligeance d'augmenter la somme de nos matériaux.

Cette 13^e liste comprend ce que nous avons reçu depuis avril 1923 jusqu'au 31 octobre 1925.

BASSETTE, Léon (Gottignies). — Traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue. — Réponse aux vocab.-quest., n°s 3-7, 11, 12 (190 fiches).

BASTIN, Joseph. — Mots d'ancien wallon extraits des Archives de Malmedy (40 fiches).

BEHEN, Jean. — Mots de Pellaines (150 fiches).

BOUCHAT, Etienne (Harzé) — Notice sur *li bœh'lî* (le bûcheron), avec figures. — La charrue et le harnachement du cheval (deux figures). — Réponse aux 12 vocabulaires-questionnaires (328 fiches).

BOUCHÉ, Fernand (Bassilly). — Traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue. — Mots de Bassilly (320 fiches). — Réponse aux vocab.-quest., n°s 8, 9, 11, 12 (97 fiches).

BRASSINNE, Ernest (Liège). — *Po d'hinde on toné èl câve* (notice).

BRENDEL, Henri. — Petit glossaire du houilleur à Saint-Nicolas-lez-Liège.

CLOSSET, Joseph. — Divers mots liégeois.

DULAIT, Camille (Braine-le-Comte). — Traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue. — Six pièces de vers (manuscrites). — Réponse aux vocab.-quest., n°s 1-7, 11 et 12 (190 fiches).

FABRY, Marcel (Les Awirs). — Toponymie des Awirs. — Notes sur la phonétique de ce dialecte. — Mots des Awirs (412 fiches). — Réponse aux vocab.-quest., n°s 1, 2, 11 (162 fiches).

FRANCOTTE, Camille. — Nomenclature wallonne des espèces animales à Petigny-Couvin (175 noms).

GOFFINET, Gaspard. — Mots de Recogne (88 fiches).

GOFFINET, Aristide. — Mots de Chiny (50 fiches).

GORRISEN, Winand. — Mots de Huy (58 fiches).

GOZIN, A. (Crupet). — Réponse aux 12 vocab.-quest. (545 fiches). — Notice sur la fenaison (avec figures). — Le métier de taupier (id.).

- HANON DE LOUDET, A. — Mots de Nivelles (40 fiches).
- HANQUET, Charles (Thorembais-St-Trond). — Notice sur l'*attélye a long timon*. — Réponse aux 12 vocab.-quest. (333 fiches).
- HUBAUT, Eugène. — Mots de Houdeng (500 fiches).
- ISAYE, Ferdinand. — Notice sur le boisselier et le bûcheron à Nassogne.
- LACROIX, Oscar. — Sept fiches avec échantillons de tissus.
- LAUNAY, Marcel. — Mots de Nettinne (46 fiches).
- LEFEBVRE, Ghislain (Custinne). — Réponse aux 12 vocab-quest. (805 fiches). — Notes sur la fenaison, etc.
- LEMBORRELLE, J. (Limerlé). — Réponse aux vocab.-quest. n°s 1-6 (855 fiches).
- LESCANNE, A. — Mots de Virton (40 fiches).
- LURQUIN, Auguste (Fosse-la-Ville). — Traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue.
- MALLIEN, C. (Bierwart). — La saboterie (5 figures). — Réponse aux vocab.-quest., n°s 1, 2, 12 (417 fiches).
- MARCHANT, F. (Warnant-Dreye). — Réponse aux 12 vocab.-quest. (50 fiches).
- MARÉCHAL, Lucien. — Parabole de l'Enfant prodigue : six versions en dialecte du Luxembourg.
- MELIN, A. (Andenne) — Réponse aux vocab.-quest. n°s 1-5, 8 et 9 (145 fiches).
- MEURISSE, P. C. — Mots de Binche (145 fiches).
- NATALIS, Ernest (Stoumont). — Réponse aux 12 vocab.-quest. (607 fiches).
- NOEL, Arthur. — Mots d'Yvoir (26 fiches).
- NOLLET, Jules. — Mots de Bouvignes-Dinant (22 fiches).
- POLAIN, Eugène. — Notes sur le vocabulaire du sabotier.
- RENARD, Jules. — Mots de Wiers (25 fiches).
- ROLLAND, Julia (Ellezelles). — Traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue.
- SCHOENMAEKERS, Joseph. — Mots de Goé (100 fiches).
- SNAPPE, R. (Dion-le-Val). — Réponse aux 12 vocab.-quest. (383 fiches).
- STAS, Henri (Trembleur). — Note sur le métier de *ramonî* (fabricant de balais). — Liste de 104 sobriquets. — Vocabulaire (860 fiches).
- TRICOT, Cyrille. — Glossaire français-wallon des Ecaussinnes (manuscrit et n°s de la *Sennette*).
- WARTIQUE, Edmond (Arsimont). — Réponse aux 12 vocab.-quest. (500 fiches).

* * *

Ont répondu au 12^e Vocabulaire-questionnaire AM- :

MM. BARTHOLOMÉ, Georges (Strée-lez-Huy : 75 fiches) ; BASSETTE, Léon (Gottignies : 42) ; BASTIN, Joseph (Faymonville : 42) ; BAYOT, Alphonse (Chapelle-lez-Herlaimont : 100) ; BEAUJEAN, Alfred (Darion : 100) ; BÉHEN, Jean (Pellaines : 65) ; BERNARD, Emile (Offagne : 104) ; BODEUX, Henri (Trois-Ponts : 4) ; BORCKMANS, Gérard (Spa : 11) ; BOUCHAT, Etienne (Harzé : 27) ; BOUCHÉ, Ferdinand (Bassilly : 25) ; BRABANT, A. (Quœaucamps, 20 :) ; BRUNEAU, Charles (Givet : 40) ; CALOZET, Joseph (Awenne : 50) ; COLLET, Paul (Nivelles : 7) ; COLSON, Lucien (Vottem : 28) ; COURAULT, Edmond (Kain : 54) ; COZIER, Joseph (Rossignol : 26) ; CUNIBERT, Henri (Malmedy : 26) ; DANHAIVE, F. (Namur : 64) ; DAUSIAS, Ch. (Mons : 25) ; DECRRUCQ, François (Dour : 98) ; DELCOMINETTE, Jos. (Amay : 30) ; DELONGUEVILLE, A. (Tourinnes-St-Lambert : 45) ; DÉOM, Clément (Liège : 2) ; DETHIER, Alphonse (Robertville : 32) ; DETIFFE, Winand (Wegnez : 8) ; DEWERT, Jules (Genappe : 60) ; DORGÉ, Gustave (Quiévrain : 58) ; DUFRANE, Louis (Frameries : 11) ; DULAIT, Camille (Braine-le-Comte : 33) ; FRAICHEFOND, Charles (Pecq : 73) ; FRÉSON, Mathieu (Glons : 31) ; GAILLARD, Henri (Neuville-sous-Huy : 31) ; GAVACHE, Jules (Ambresin : 93) ; GOFFINET, G. (Recogne : 23) ; GOSSELIN, Antoine (Stambruges : 6) ; GOZIN, A. (Crupet : 73) ; HANQUET, Charles (Thorembois-St-Trond : 33) ; HANSOUL, Alfred (Chapon-Seraing : 22) ; HANUS, E. (St-Léger : 34) ; HENS, Joseph (Vielsalm : 13) ; HUGÉ, Maurice (Harmignies : 33) ; JENART, Gustave (Wasmes-Borinage : 100) ; JEUNIEAUX, Gustave (Belœil : 53) ; LACROIX, Oscar (Namur : 6) ; LANDERCY, E. (Ronquières : 8) ; LAURENT, Marcel (Mussy-la-Ville : 23) ; LEBRUN, Adelin (Dinant : 90) ; LECLÈRE, Constant (Villers-St-Gertrude : 32) ; LECOCQ, Auguste (Ruette : 19) ; LEFEBVRE, Ghislain (Custinne : 80) ; LEJEUNE, Jean (Jupille : 37) ; LESCANNE, A. (Virton : 14) ; LOMRY, Dr (Bovigny : 70) ; LURQUIN, Aug. (Fosse-la-Ville : 126) ; MALLIEN, C. (Bierwart : 160) ; MARCHANT, F. (Warnant-Dreye : 12) ; MARÉCHAL, Alph. (Namur : 36) ; MARÉCHAL, Jules (Tilff : 87) ; MARTINY, L. (Houffalize : 6) ; MASSON, Antoine (Trooz : 7) ; MATHIEU, Ed. (Bas-Oha : 20) ; MATHIEU, L. (Basse-Bodeux : 2) ; MAURY, A. (Chiny : 3) ; MEURISSE, P. C. (Binche : 30) ; MICHEL, Léopold (Wanne : 55) ; MICHEL, Louis (Bagimont : 70) ; NATALIS, Ernest (Stoumont : 107) ; NOEL, Arthur (Landelles : 17) ; NOLLET, Jules (Bouvignes : 24) ; OUVERLEAUX, Emile (Ath : 12) ; PAQUAY, Edmond (Bra : 15) ; PARMENTIER, Edouard (Nivelles : 92) ; PIETTE, L.-J. (Denée : 100) ; PIRON, Henri (Stavelot : 100) ; RENARD, Jules (Wiers : 90) ; RINCK (Neuville-Vielsalm : 67) ; ROBERT, Albert (Bouvignes : 86) ; SCHOENMAEKERS, Jos. (Huy : 100) ; SCHOENMAEKERS, Louis (Huy : 23) ; SIMON, Léon (Ciney : 90) ; SNAPPE, R. (Dion-le-Val : 62) ;

SOSSON, Joseph (Buzenol : 44) ; STAINIER, Albert (Visé : 3) ; STAS, Henri (Trembleur : 50) ; SYLVESTRE, abbé (Ferrières : 4) ; TALAUPE, Gaston (Mons : 127) ; TOUSSAINT, Fr. (Ovifat : 14) ; VAN DEN RYDT, Marc (Nivelles : 35) ; VAN HASSEL, Valentin (Pâturages : 250) ; VAN MIEGEROET, Maurice (Gilly : 5) ; VERDIN, Olivier (Marche-en-Famenne : 8) ; WARTIQUE, Edmond (Arsimont : 80) ; WASLET, Jules (Givet : 33) ; WATTIEZ, Adolphe, (Tournai : 132) ; XHIGNESSE, Arthur (Scry-Abée : 33 fiches).

Nous prions instamment nos correspondants de renvoyer sans retard les questionnaires qu'ils détiendraient encore.

Nous rendrons compte prochainement de l'enquête que nous faisons depuis un an à l'aide du *Questionnaire français-wallon* dont il est question au début de ce fascicule.

* * *

A ces communications, qui sont parvenues directement à la Commission du Dictionnaire, il importe d'ajouter les mémoires suivants que la Société de Littérature wallonne a reçus à ses concours de 1922, de 1923 et de 1924 :

ANGENOT, Henri. — Vocabulaire d'un serrurier au XVIII^e siècle (1922). — *Lu tokéréye* (le métier de chauffeur) à Verviers (1924). — La platerie à Theux aux XVII^e et XVIII^e siècles (1924). — L'industrie lainière (1924). — Le cardier à la main, à Verviers (1924).

CLASKIN, Jules. — Vocabulaire du sculpteur-ornemaniste sur bois, à Liège (1922). — Recueil de mots liégeois (1923).

DANHAIVE, Fernand. — Toponymie de la région de Namur-Nord (1922).

LACROIX, Oscar. — Recueil de mots namurois (1923). — La terre plastique à Namur (1924).

MELIN, A. — Vocabulaire d'Andenne (1923 ; l'auteur a depuis lors remanié son travail qui comprend environ 2400 fiches, avec 7 ou 8000 mots et des centaines de proverbes).

RENARD, Edgar. — Toponymie de Villers-aux-Tours (1923).

Le Secrétaire,
Jean HAUST.

Publications
de la Société de Littérature wallonne

- DELAITE, J. *Le verbe wallon* : 4 fr.
- BORMANS et BODY. *Glossaire roman-liégeois* (1^{er} fasc., le seul paru) : 7 fr.
- MARÉCHAL, A. *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur* : 5 fr.
- Projet de Dictionnaire wallon* (1903) : 3 fr.
- Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons*, 2 vol. : 25 fr.
- DOUTREPONT, Aug. *Les Noëls wallons* : 15 fr.
- TERRY et CHAUMONT. *Recueil de crâmignons liégeois* : 35 fr.
- REMOUCHAMPS, Ed., *Tâti l' pèriquî* (éd. populaire) : 7 fr. 50.
— — — (éd. philologique) : 12 fr.
— — — (éd. de luxe) : 20 fr.
- DOUTREPONT, G. *La conjugaison dans le wallon liégeois* : 4 fr.
- FELLER, J. *Essai d'orthographe wallonne* : 8 fr.
- *L'évolution de la géographie linguistique* : 3 fr.
- *Phonétique du gaumais et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumais*, par Ed. LIÉGEOIS (Bull., t. 37) : 15 fr.
- LIÉGEOIS, Ed. *Complément au lexique gaumais* : 3 fr. 50.
— *Nouveau complément au lexique gaumais* : 1 fr. 50.
- GRIGNARD, A. *Phonétique et morphologie de l'Ouest-wallon* : 10 fr.
- DORY et HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* : 3 fr.
- HAUST, J. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* : 4 fr.
- LURQUIN, A. *Glossaire de Fosses-lez-Namur* : 3 fr. 50.
- BASTIN, Joseph. *Vocabulaire de Faymonville* : 3 fr. 50.
— *Morphologie de Faymonville* : 3 fr. 50.
- CARLIER, A. *Glossaire de Marche-lez-Ecaussinnes* : 4 fr.
- FRENAY, FRÉSON et HAUST. *Le tressage de la paille dans la vallée du Geer*, étude dialectale, avec illustrations : 4 fr.
- MARÉCHAL, P. et L. *La meunerie au pays de Namur* : 4 fr.
- PONCELET, Ed. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* : 4 fr.
- HALKIN, J. *Le bon métier des vigneron de la cité de Liège* : 5 fr.
- BORMANS, S. *Le bon métier des tanneurs de la cité de Liège* : 10 fr.
- COLLARD, V. *Vocabulaire du faucheur à Erezée* : 2 fr. 50.
- BODY, Albin. *Vocabulaire des agriculteurs* : 5 fr.
- DONY, Em. *Vocabulaire du faudreux à Chimay* : 1 fr. 50.
- JACQUEMOTTE et LEJEUNE. *Toponymie de Jupille* : 7 fr. 50.
- LEJEUNE, JACQUEMOTTE et MONSEUR. *Toponymie de Beaufays* : 4 fr.

- LEJEUNE, J. *Toponymie d'Ayeneux* : 4 fr.
— *Toponymie de Magnée* : 3 fr.
DONY, E. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* : 4 fr.
CARLIER et DONY. *Toponymie de Monceau-sur-Sambre* : 5 fr.
BAYOT et DONY. *Toponymie de Chimay* : 5 fr.
RENARD, Jules. *Toponymie de Wiers* : 5 fr.
FOULON et NOËL. *Toponymie de Landelies* : 3 fr.
DORY. *Wallonismes* : 10 fr.
COLSON. *Table générale des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne de 1856 à 1906* : 15 fr.
ÆBISCHER Paul. *L'anthroponymie wallonne d'après quelques anciens cartulaires* : 5 fr.

Collection complète des Publications de la Société

- Annuaire*, 31 volumes in-12 : 130 fr. (chaque année : 5 fr.)
Bulletin de la Société, 1^{re} série, 13 vol. : 270 fr. (id. : 25 fr.)
— — — 2^e série, 46 vol. : 500 fr. (id. : 15 fr.)
Bulletin du Dictionnaire wallon, 13 vol. : 75 fr. (id. ; 7 fr.)
Les Noëls wallons, par A. DOUTREPONT : 15 fr.
Bibliographie wallonne de 1905-1906, par O. COLSON : 3 fr.
Projet de Dictionnaire wallon : 3 fr.
Li voyèdge di Tchaufontainne, opéra comique de 1757 en dialecte liégeois. Edition critique, avec commentaire et glossaire par J. HAUST : 5 fr.
La collection complète : 1000 fr. (frais d'envoi non compris).
Adresser les commandes au secrétaire-adjoint, M. E. Renard (rue Pont-Simonis, 1, Grivegnée) et le montant de la somme au trésorier, M. Ch. Steenebruggen (rue de Londres, 8; compte chèques postaux n° 102927).

Pour compléter nos collections, nous désirerions acheter les 5 premiers tomes de l'*Annuaire* (1863-69) et les 6 premiers tomes du *Bulletin de la Société* (1858-63).

À vendre : la collection complète de la revue *Wallonia* au prix de 500 francs ; il n'y manque que la 3^e table quinquennale (des tomes X à XV), que nous désirerions acheter.

Les tomes XI, XII, XIII et XVII de cette même revue : chaque tome, 10 francs.

Novembre 1925.